

Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : ARNEKE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

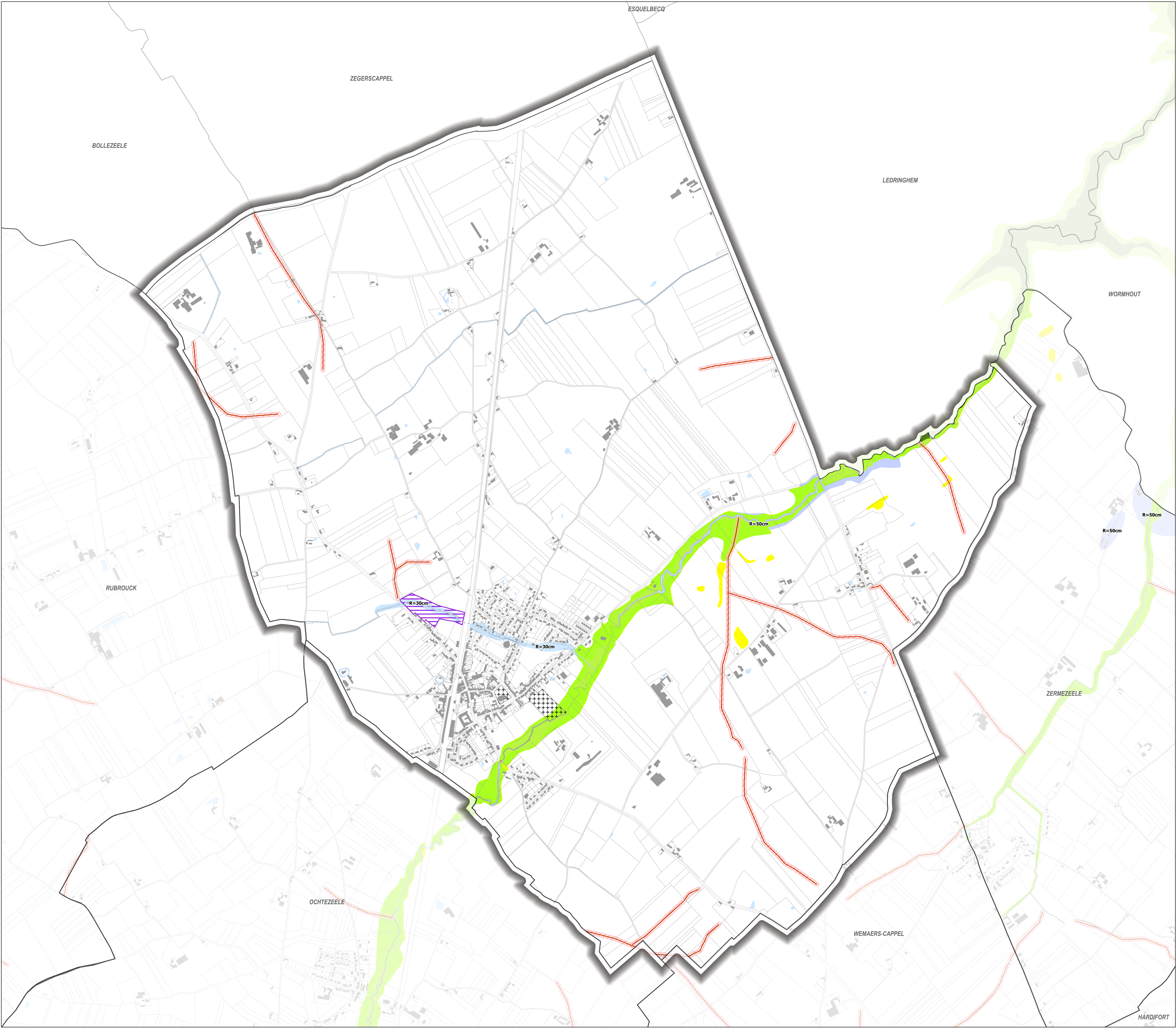


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 7 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BAILLEUL

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

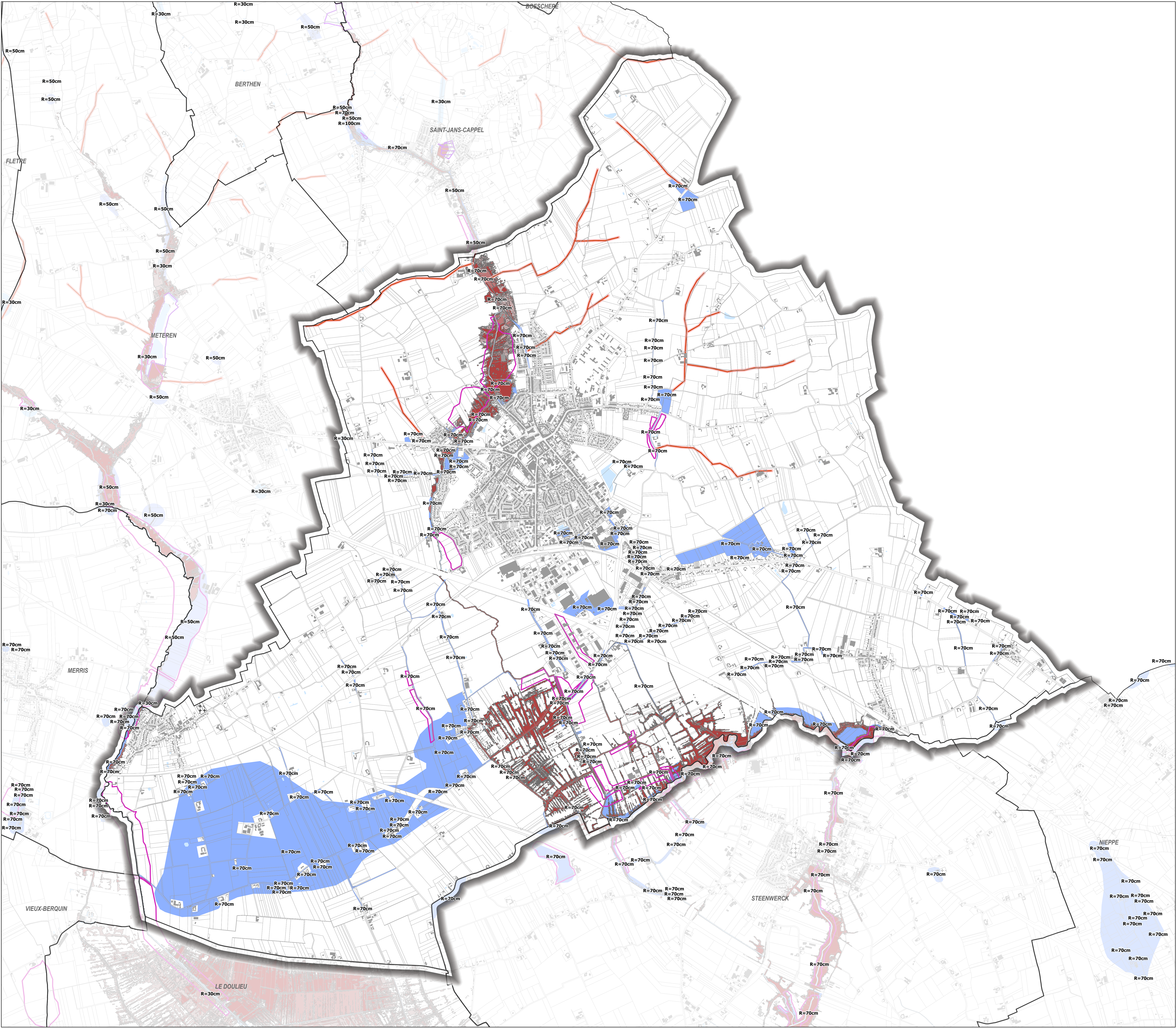


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 13 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BAVINCHOVE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

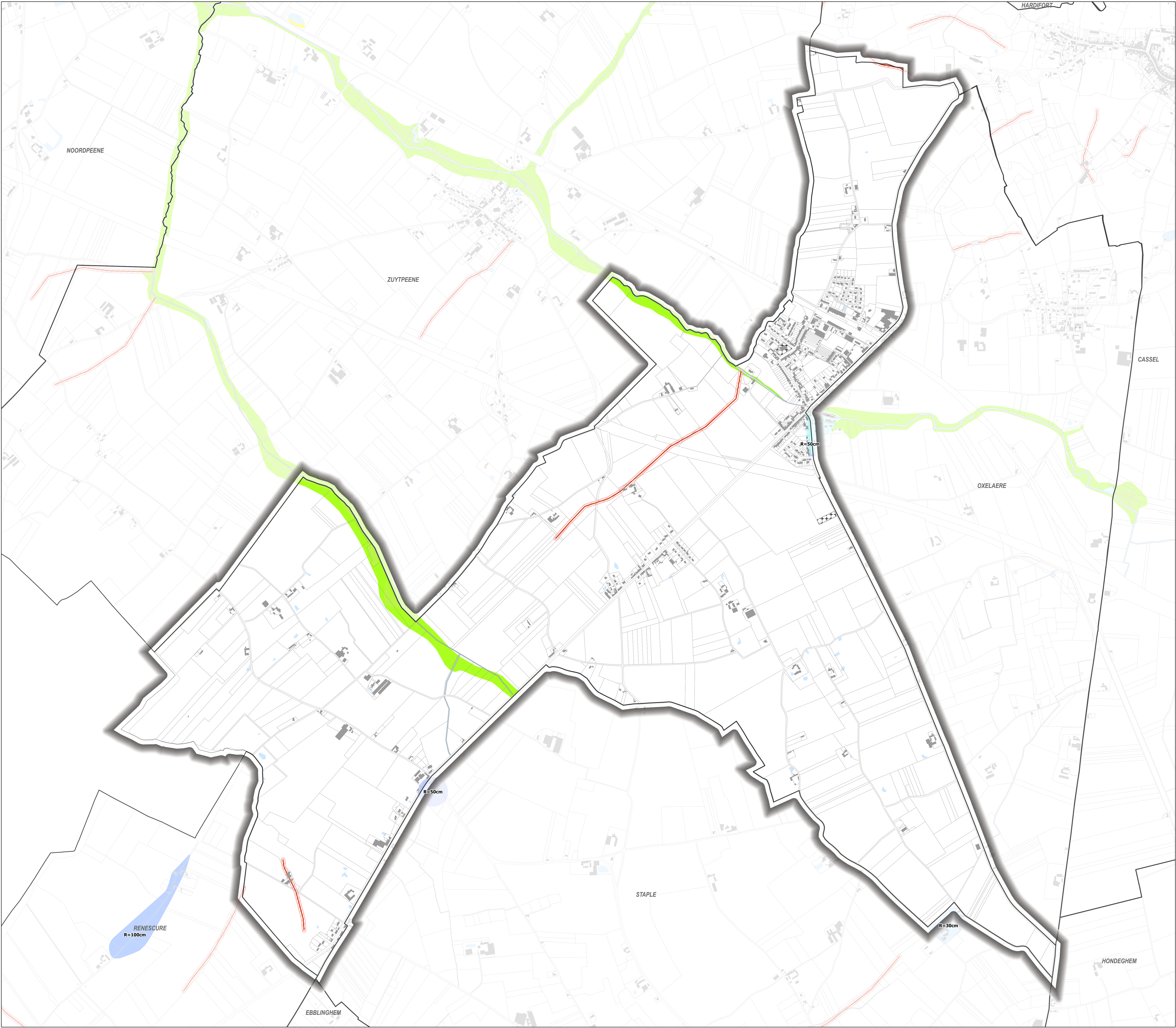


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 7 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BERTHEN

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

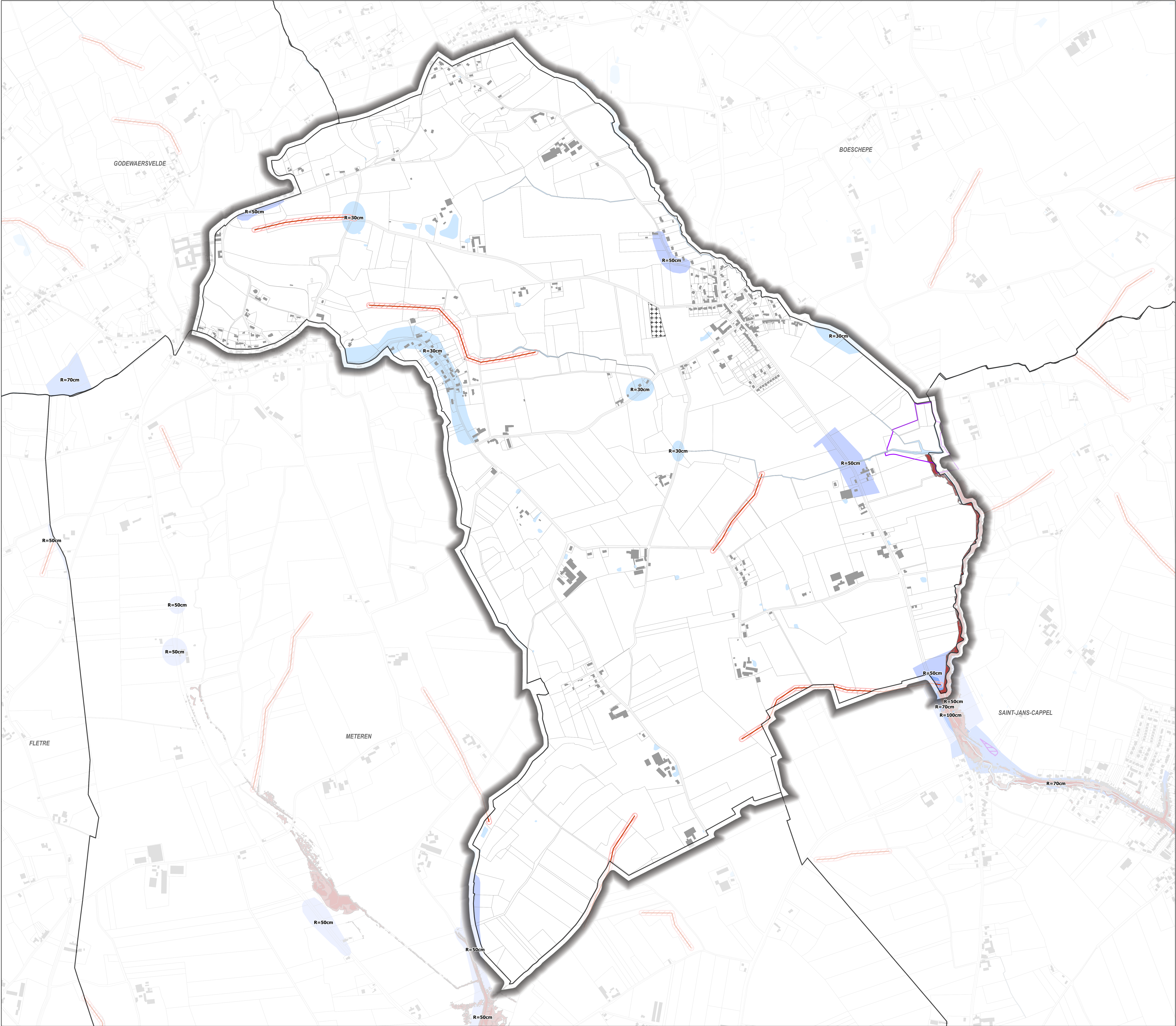


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BLARINGHEM

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

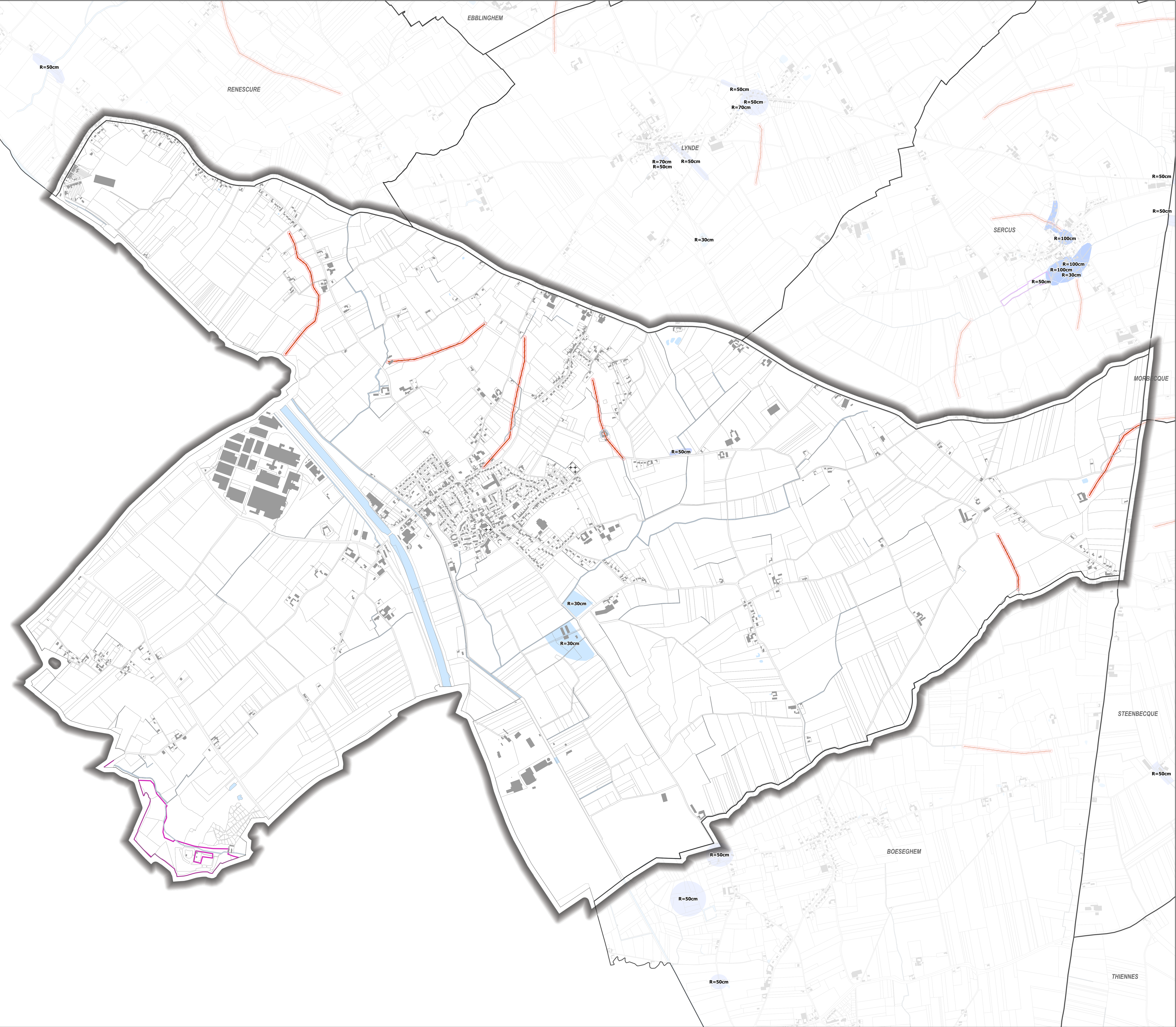


PLANCHE B

Echelle : 1 / 8 000ème



Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser -  
exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation)  
de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse  
demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des  
axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

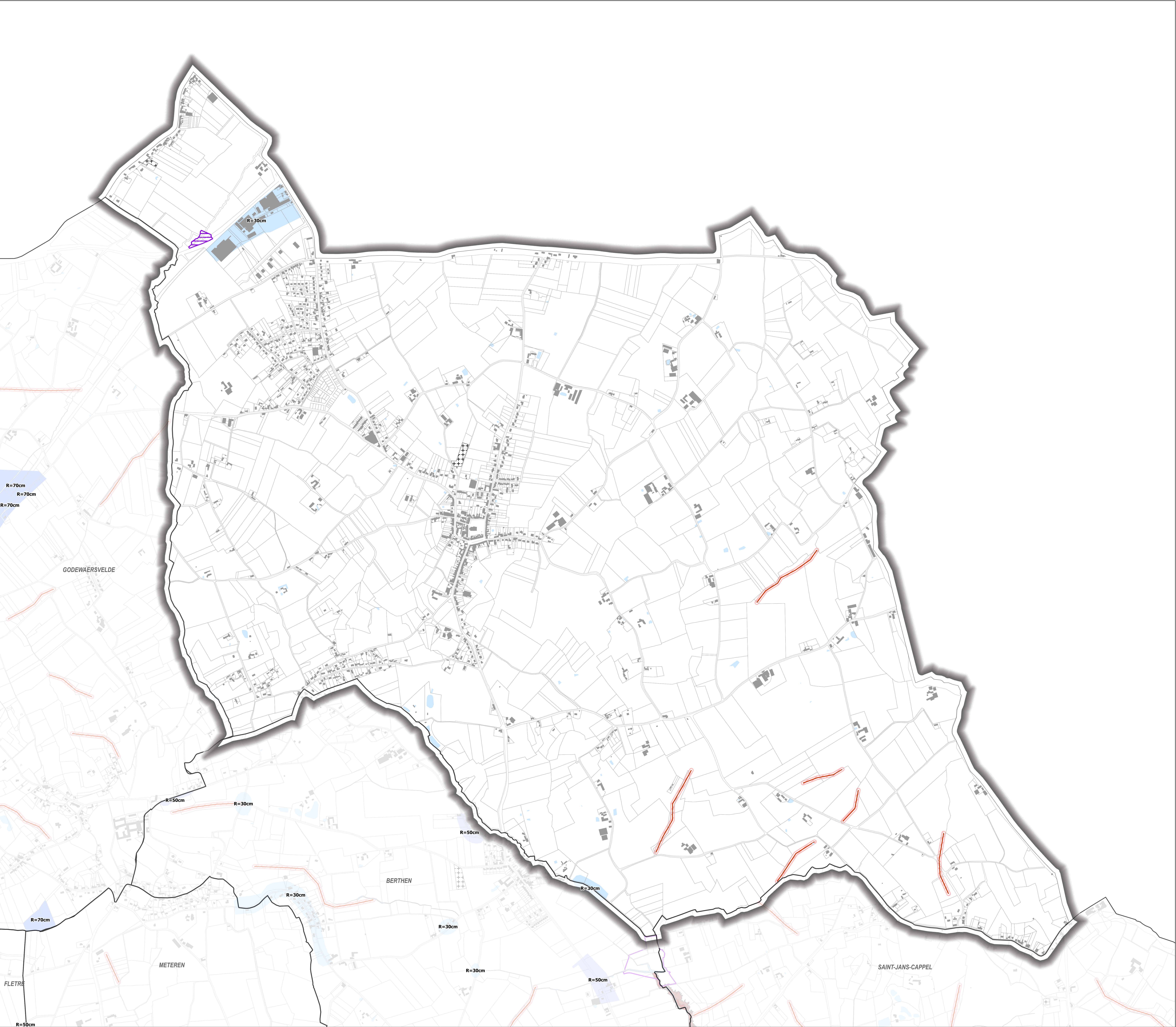
Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BOESCHEPE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 7 000ème



Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BOESEGHEM

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

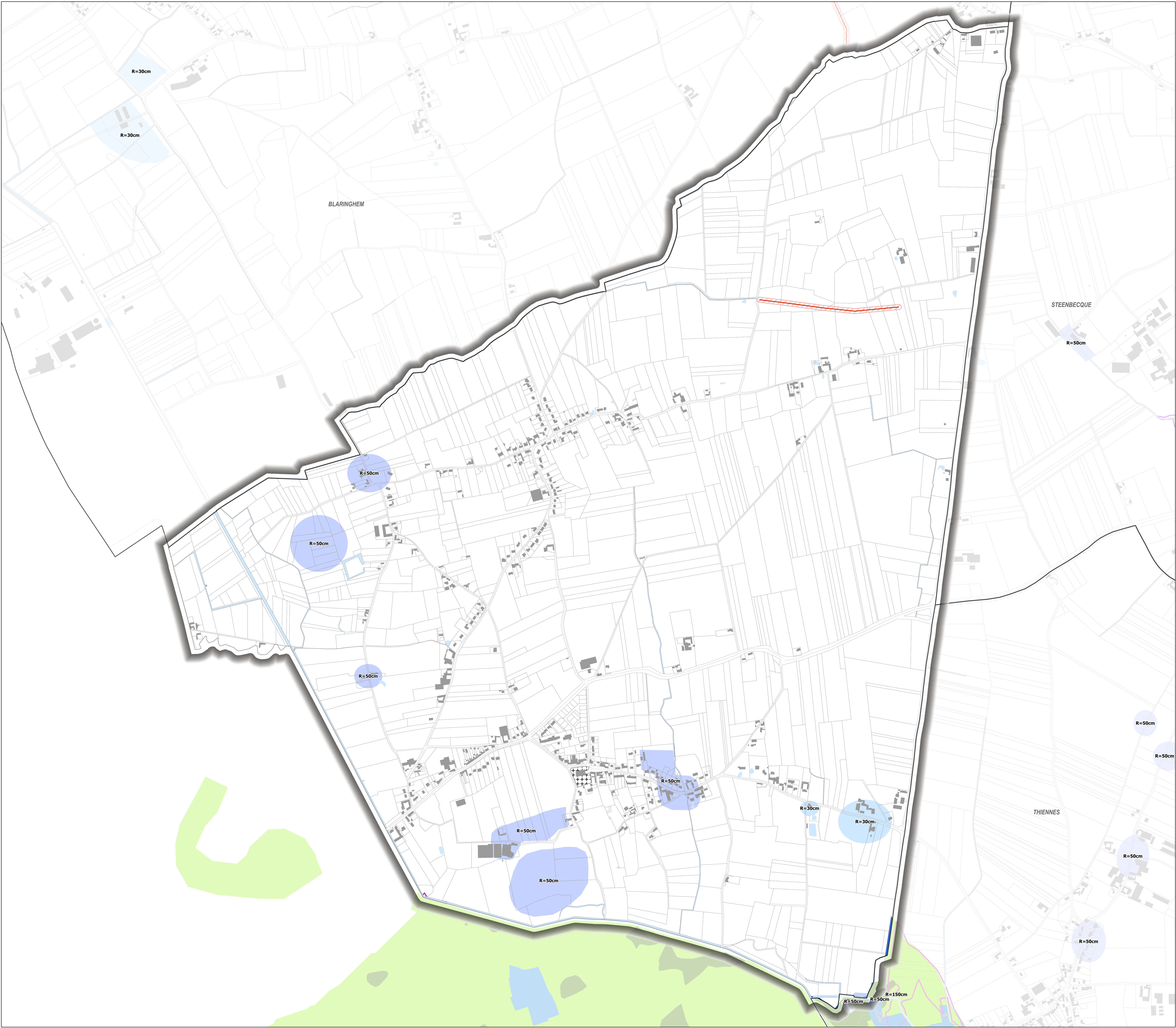


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

**AZI** -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BORRE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

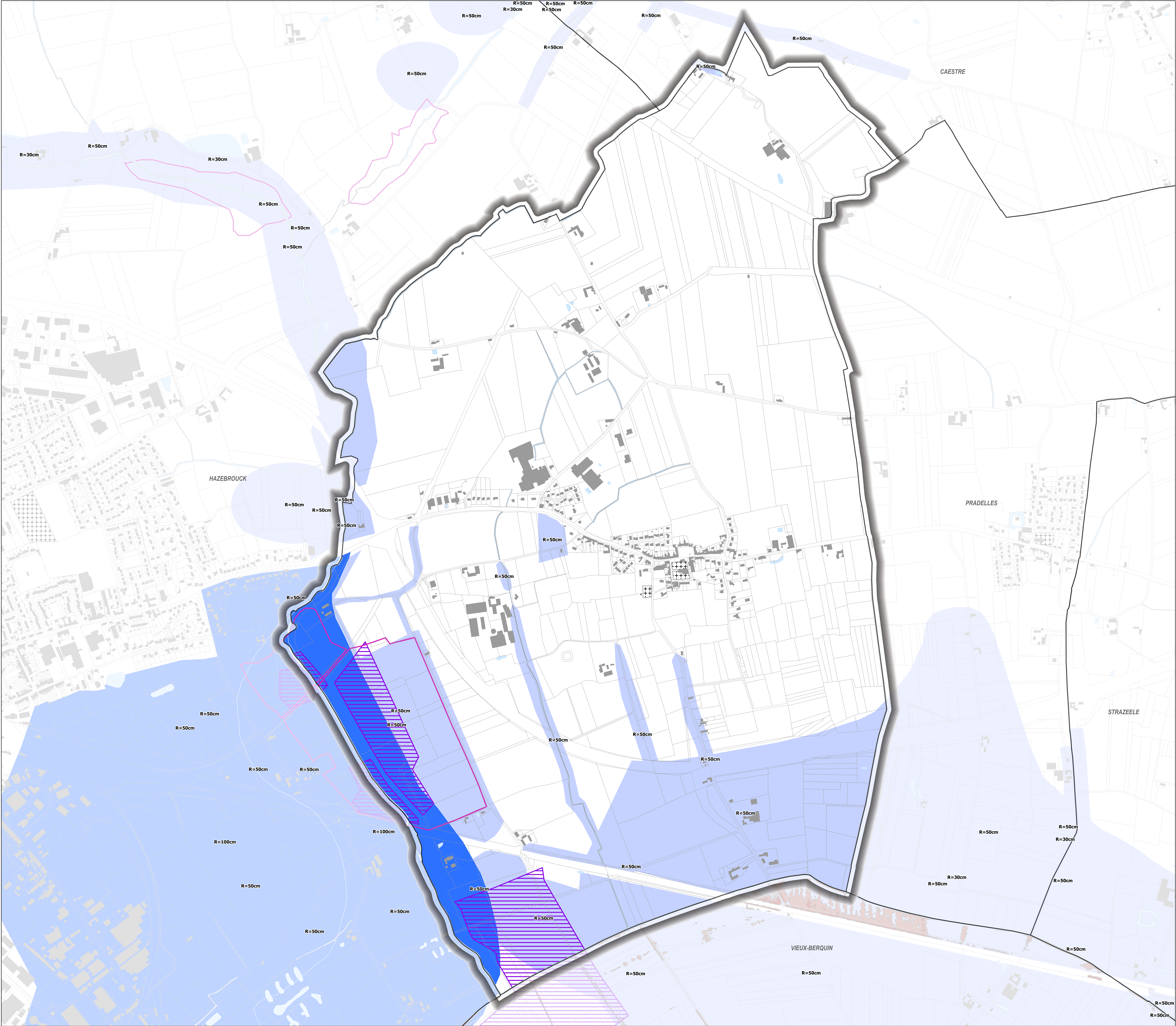


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

- Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement
- Zone d'expansion des crues
- Zone d'expansion des crues en projet
- Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : BUYSSCHEURE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

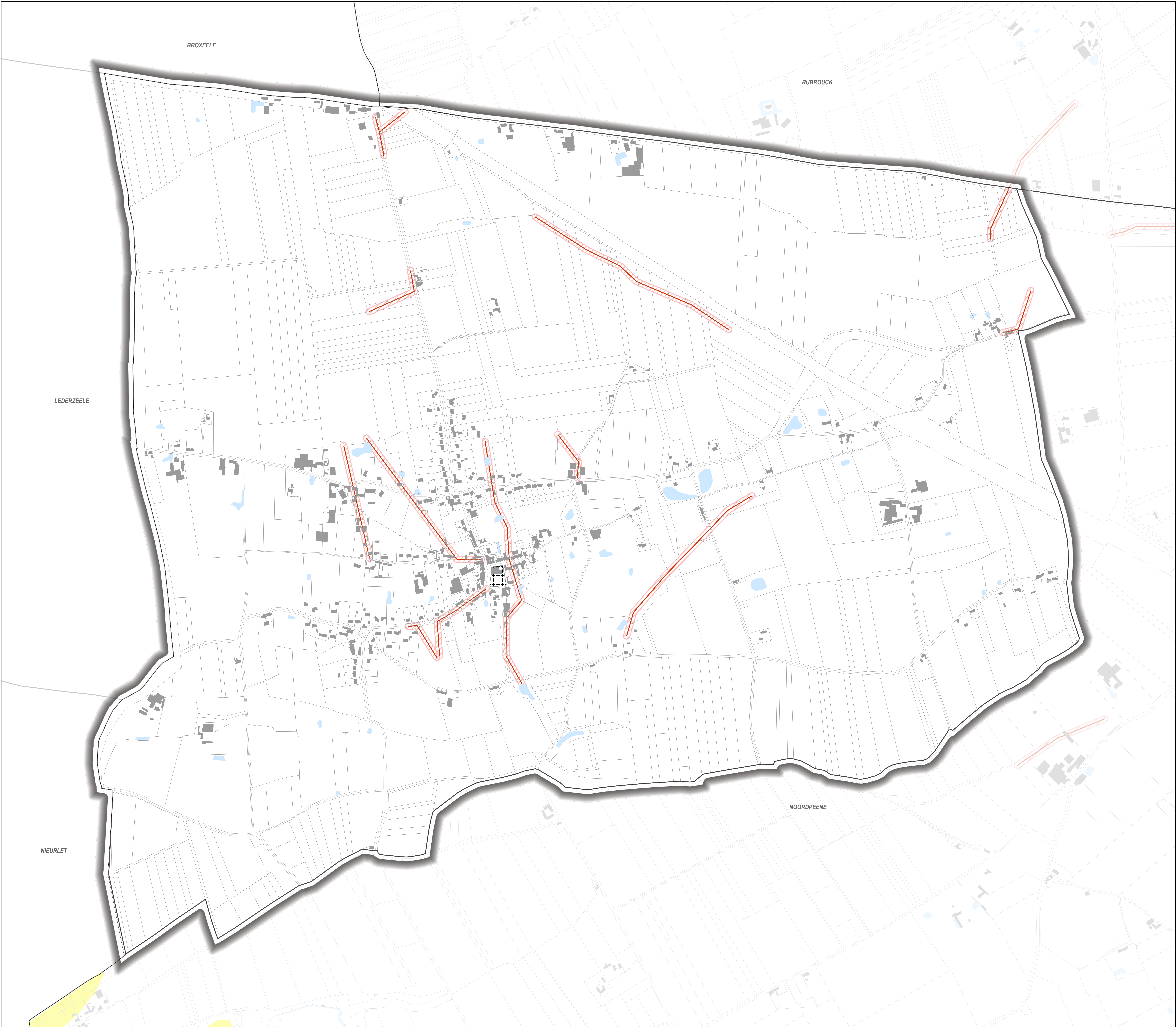


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 4 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : CAESTRE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

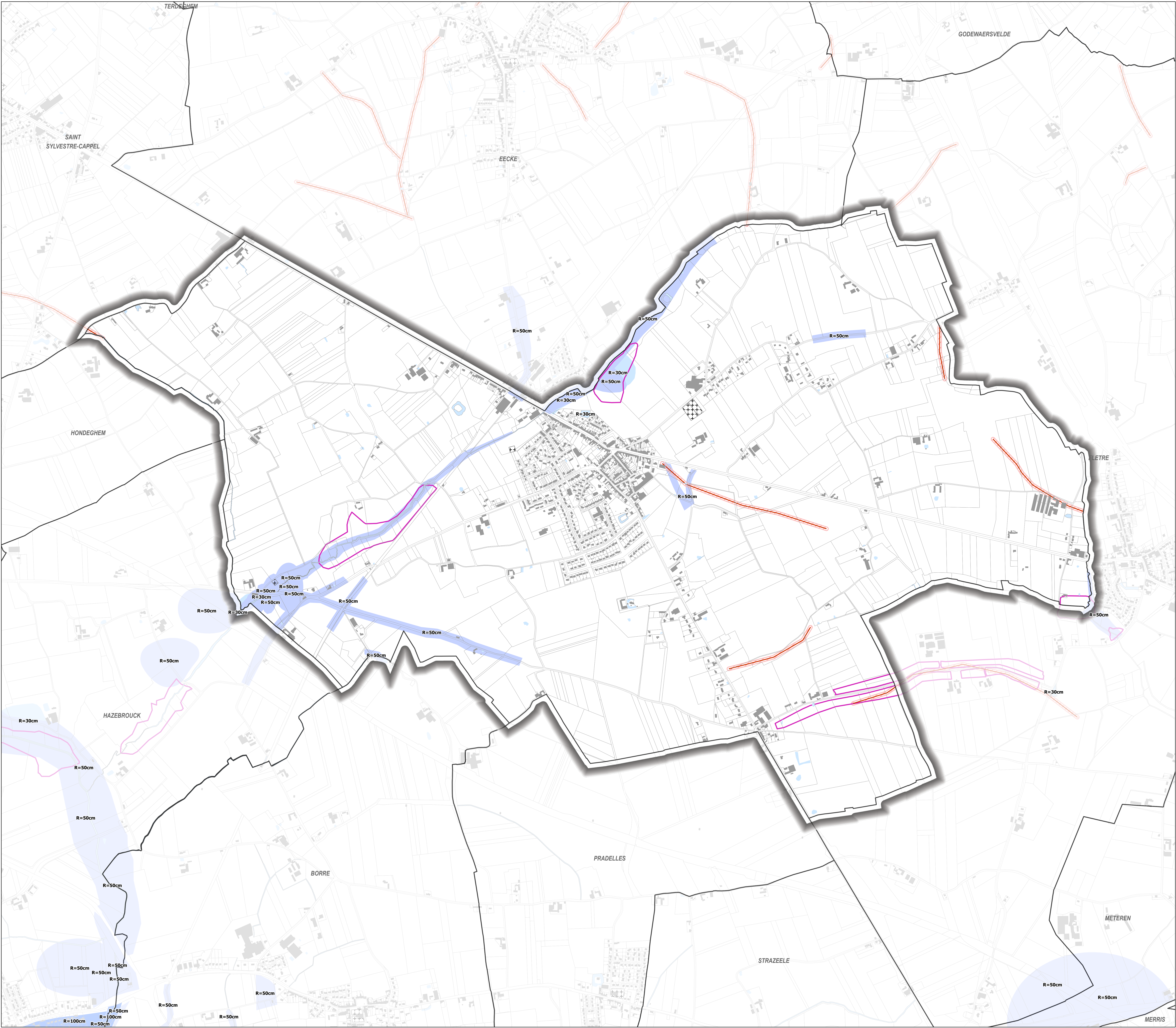


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 7 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : CASSEL

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

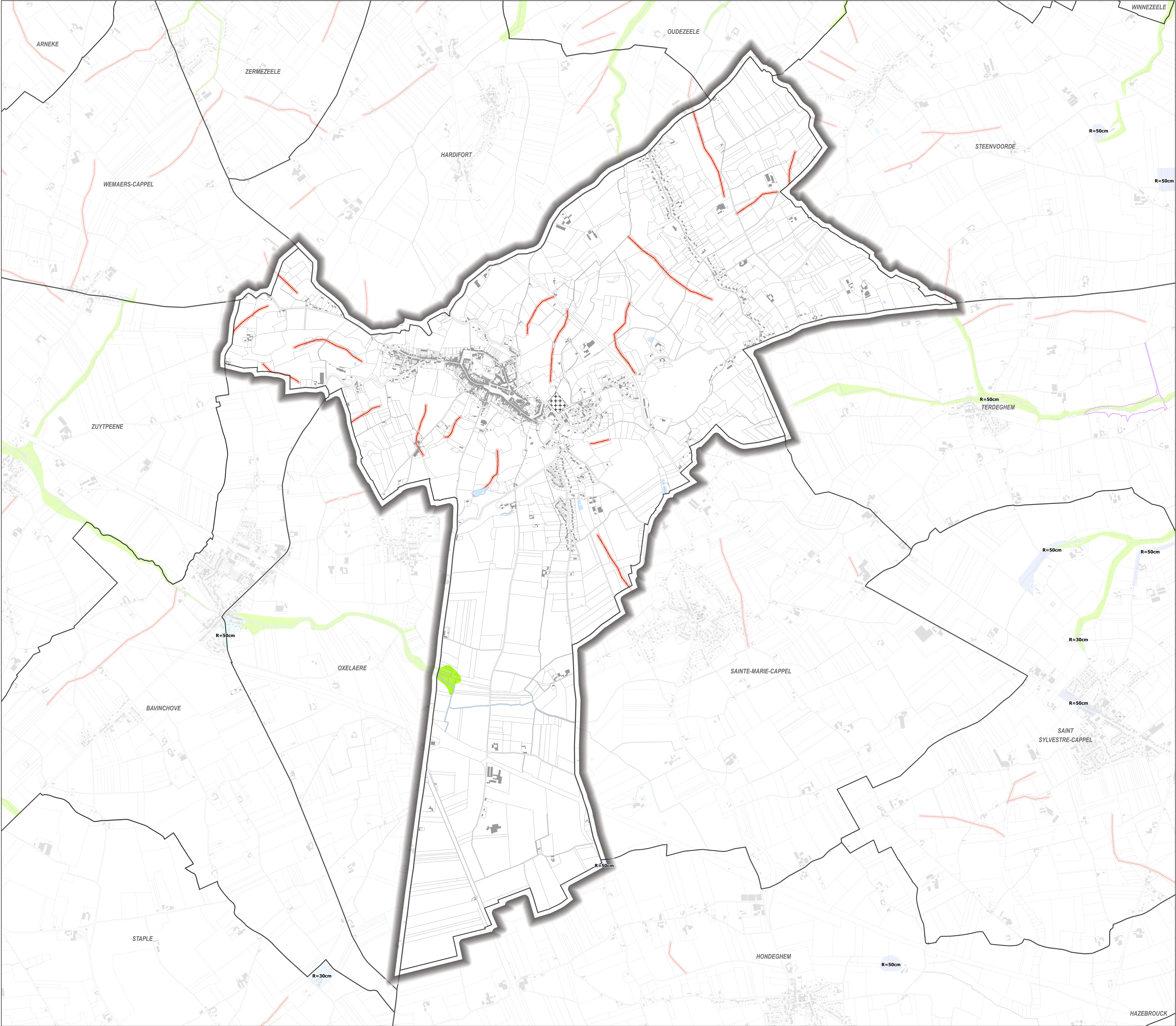


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 10 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

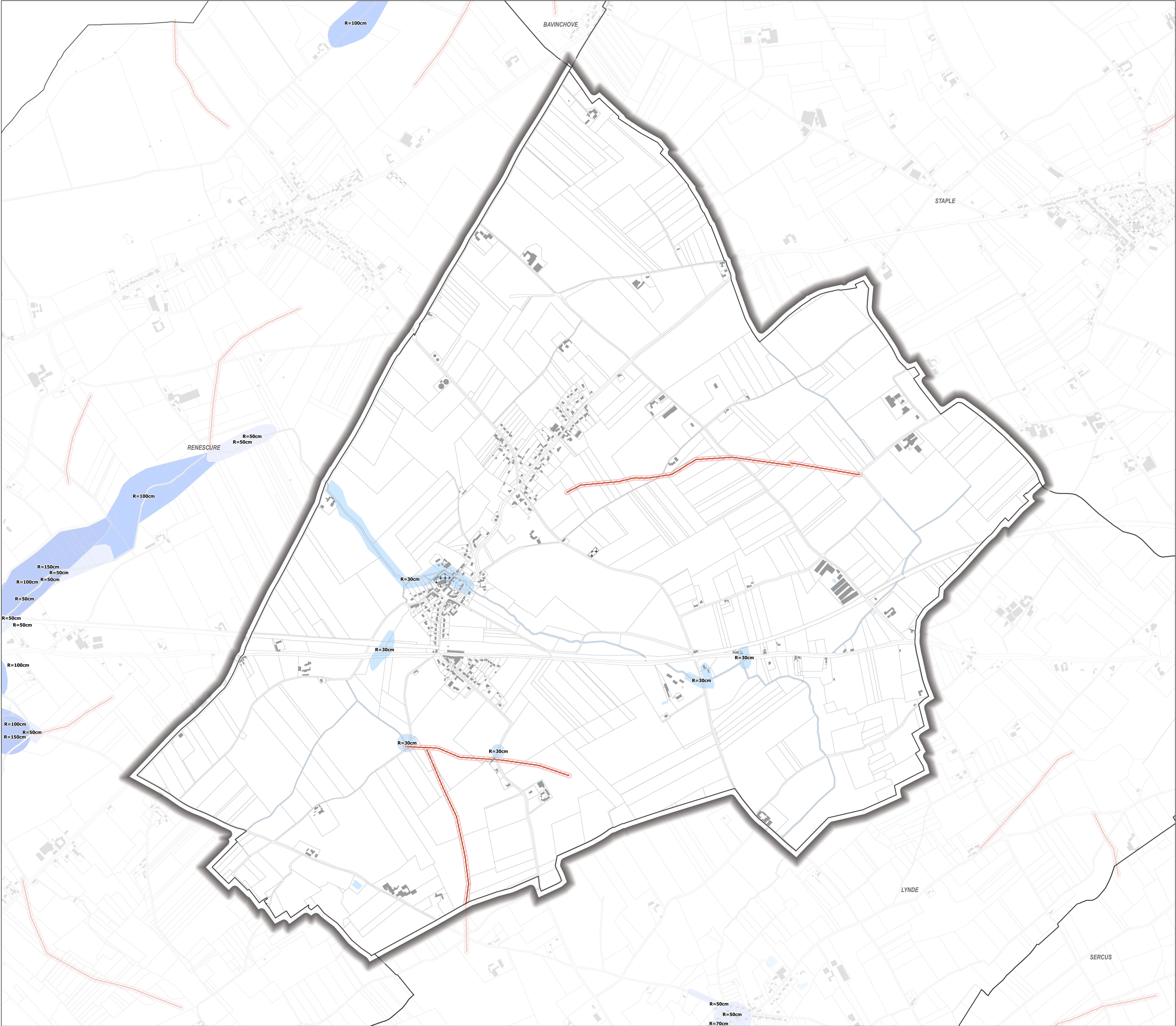
Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : EBBLINGHEM

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème



Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : EECKE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

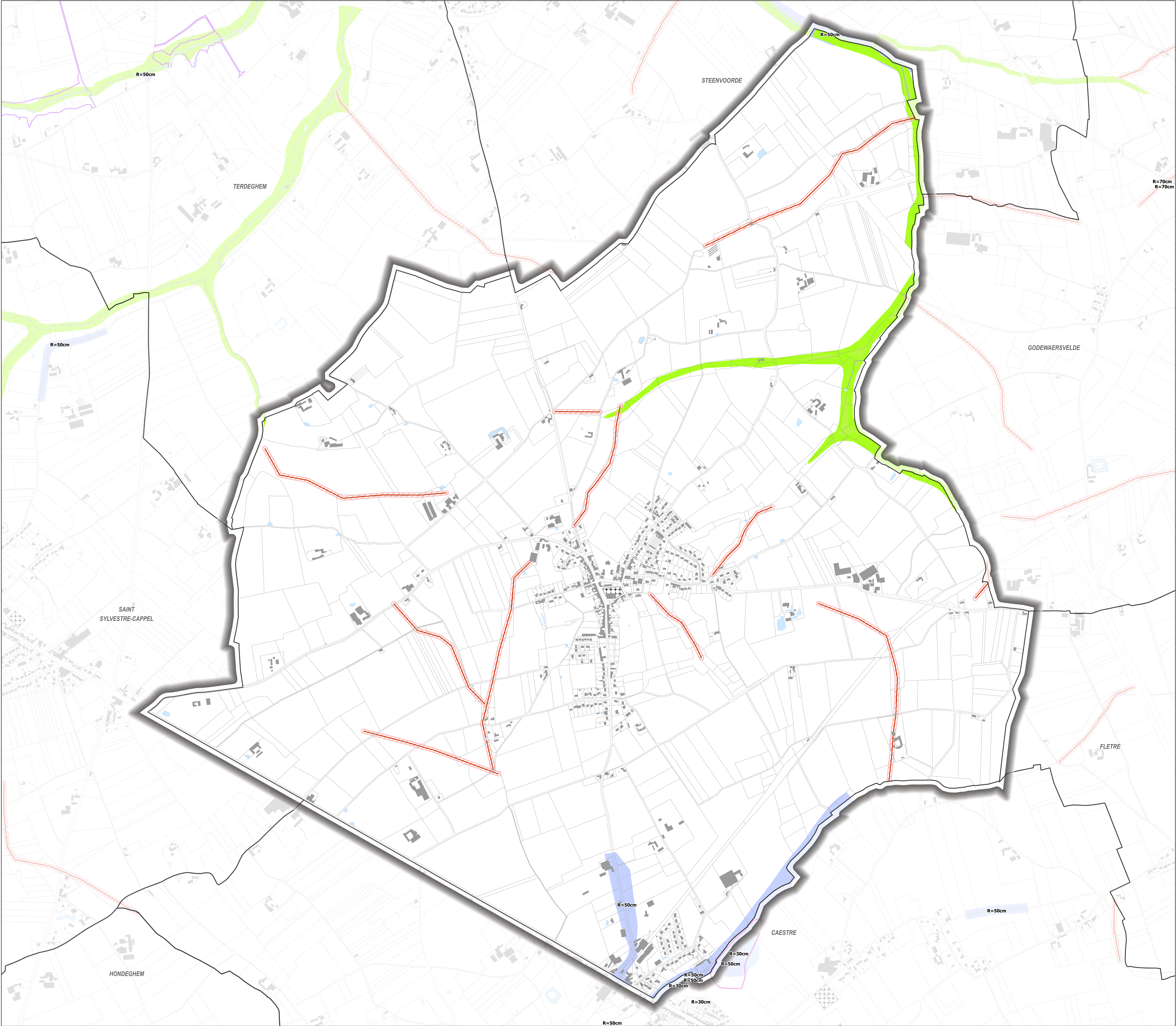


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : FLETRE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

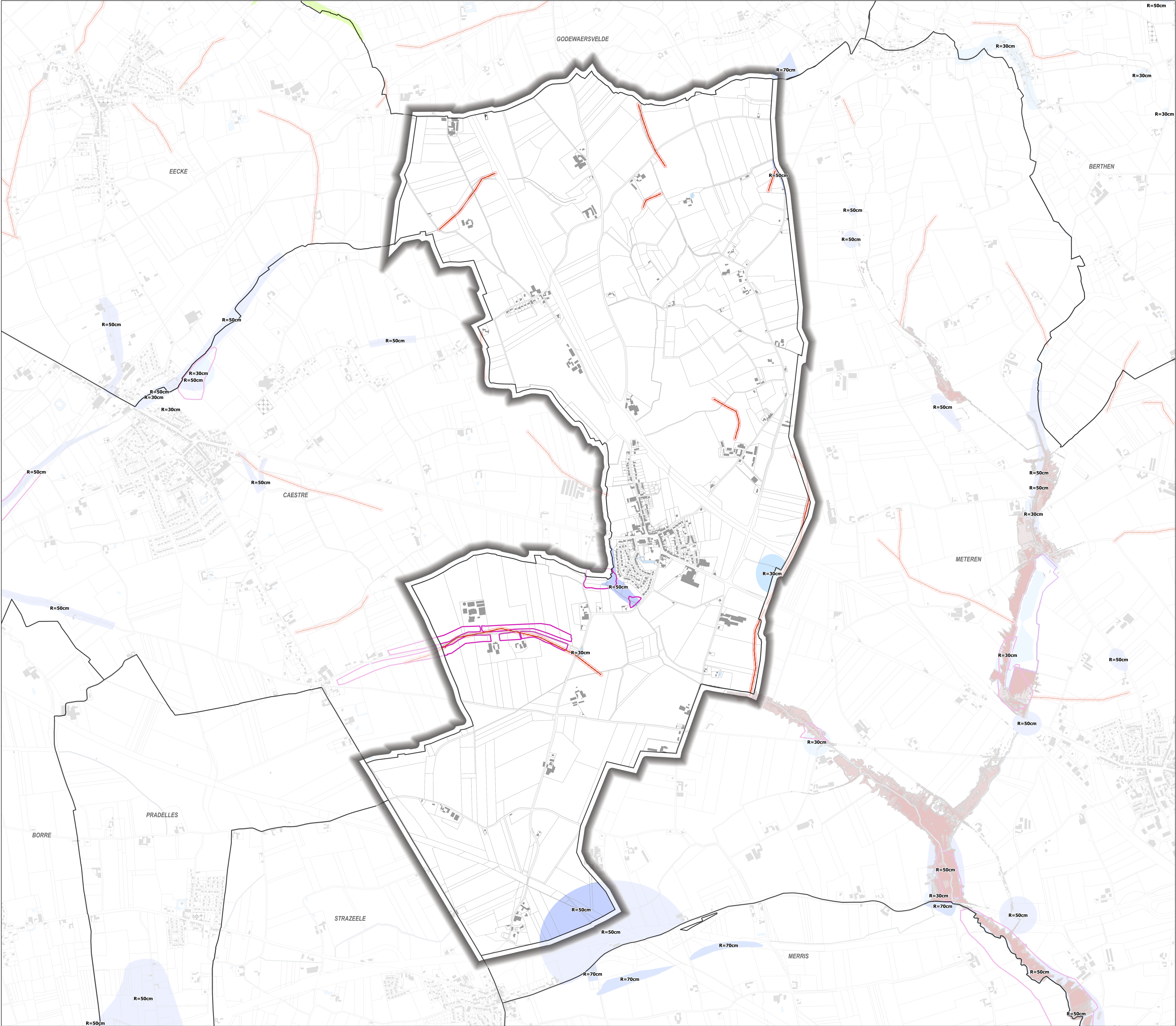


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 8 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : GODEWAERSVELDE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

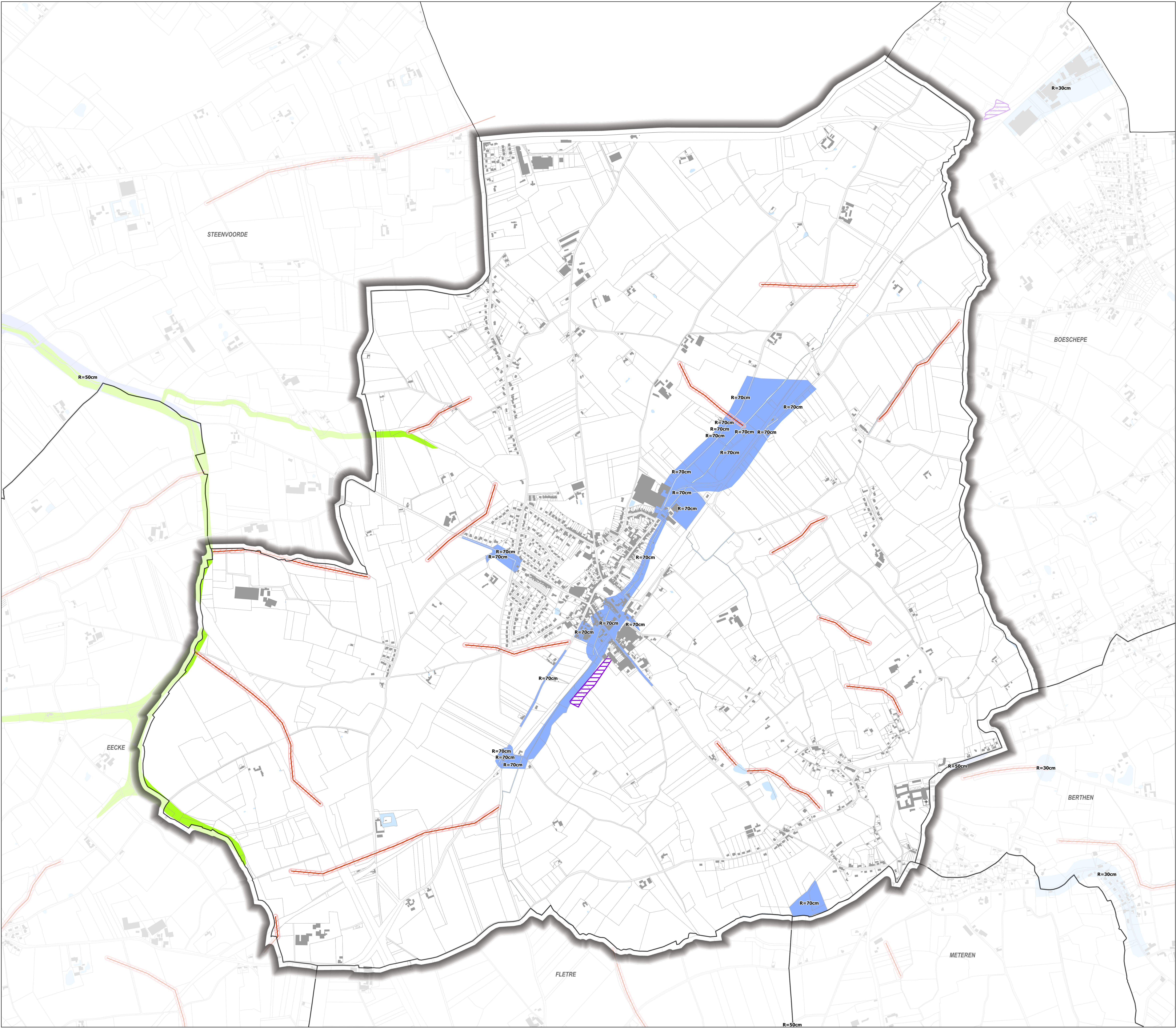


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : HARDIFORT

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

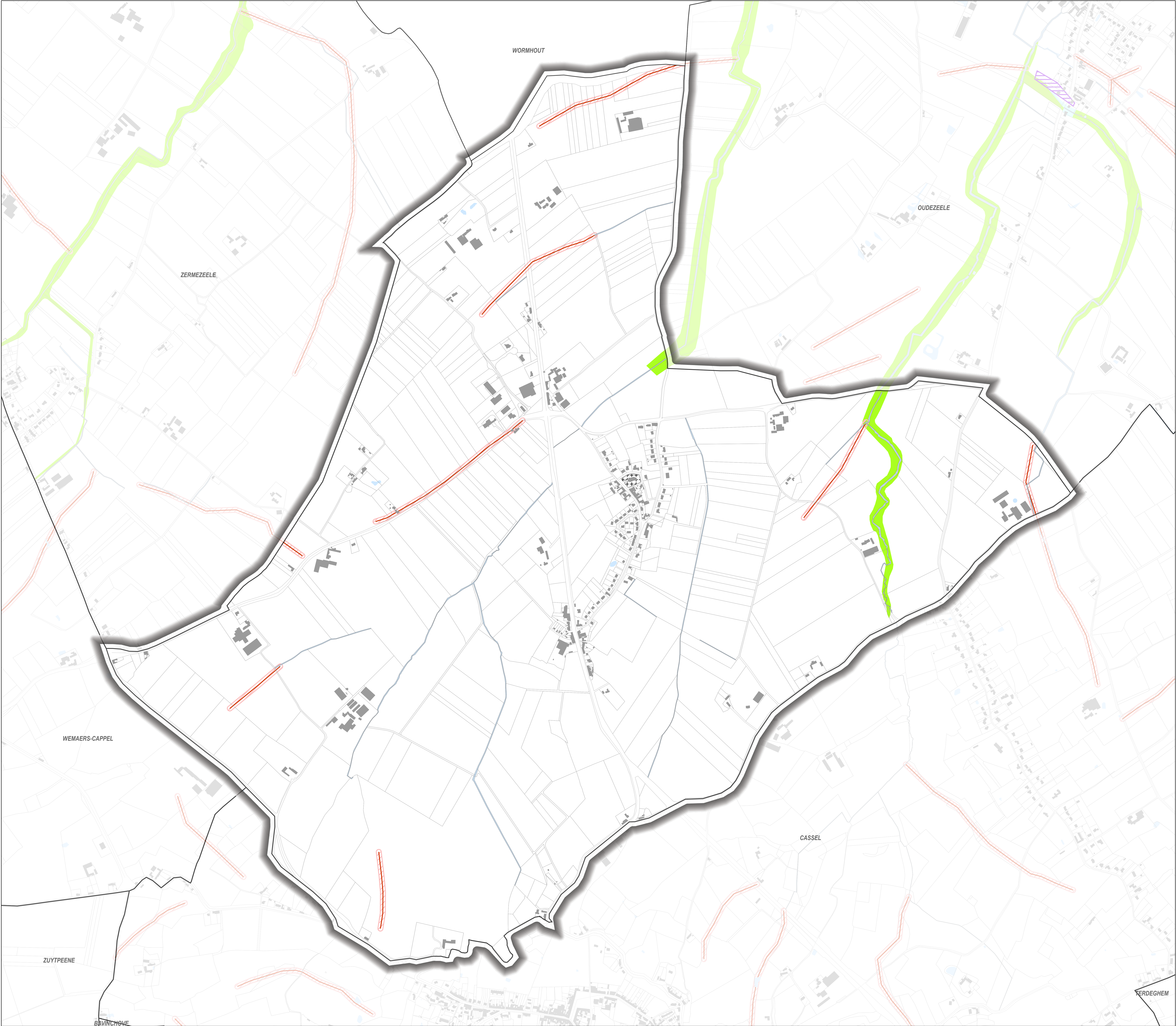


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : HAZEBROUCK

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

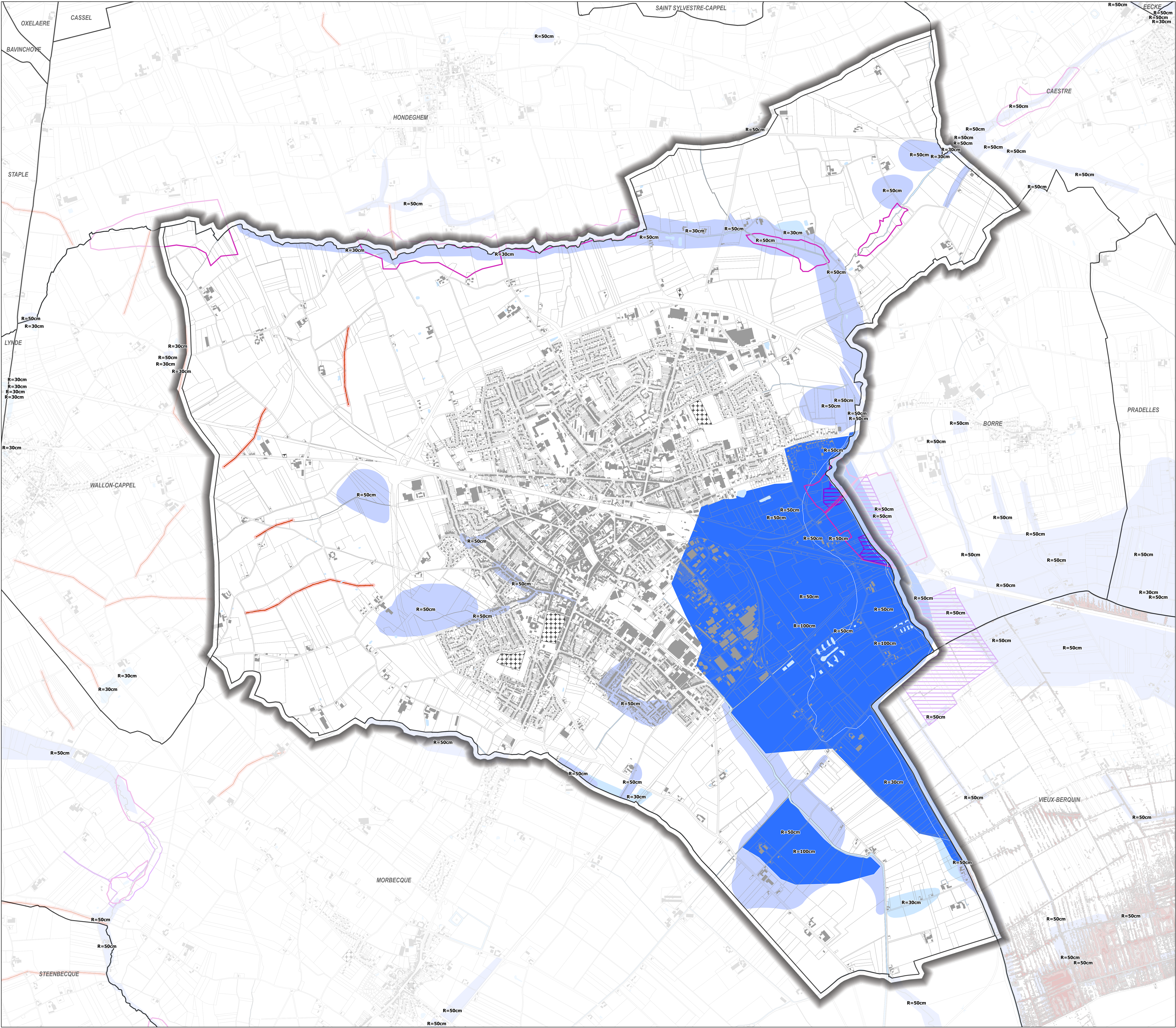


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 10 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : HONDEGHEM

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

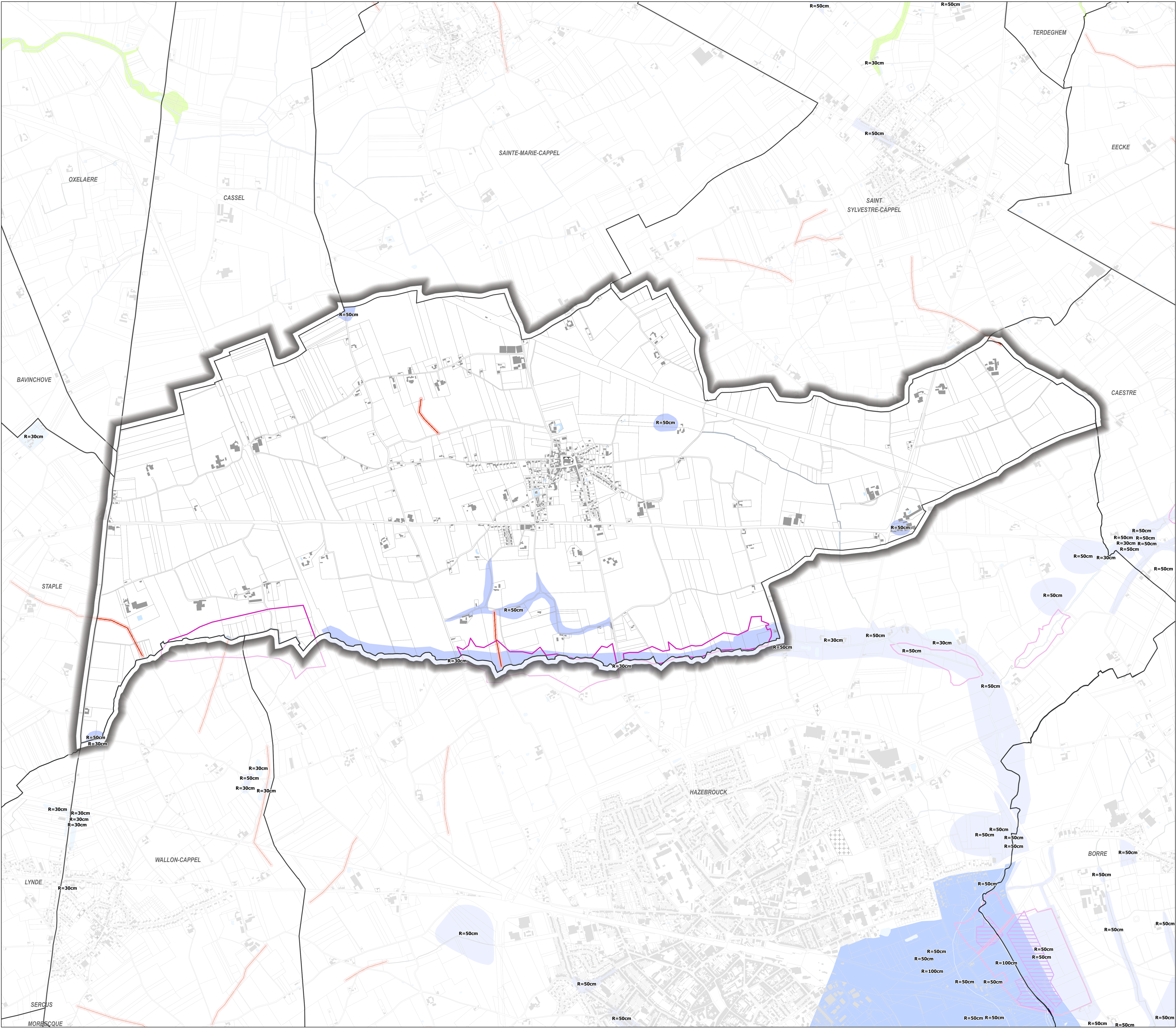


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 9 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : HOUTKERQUE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

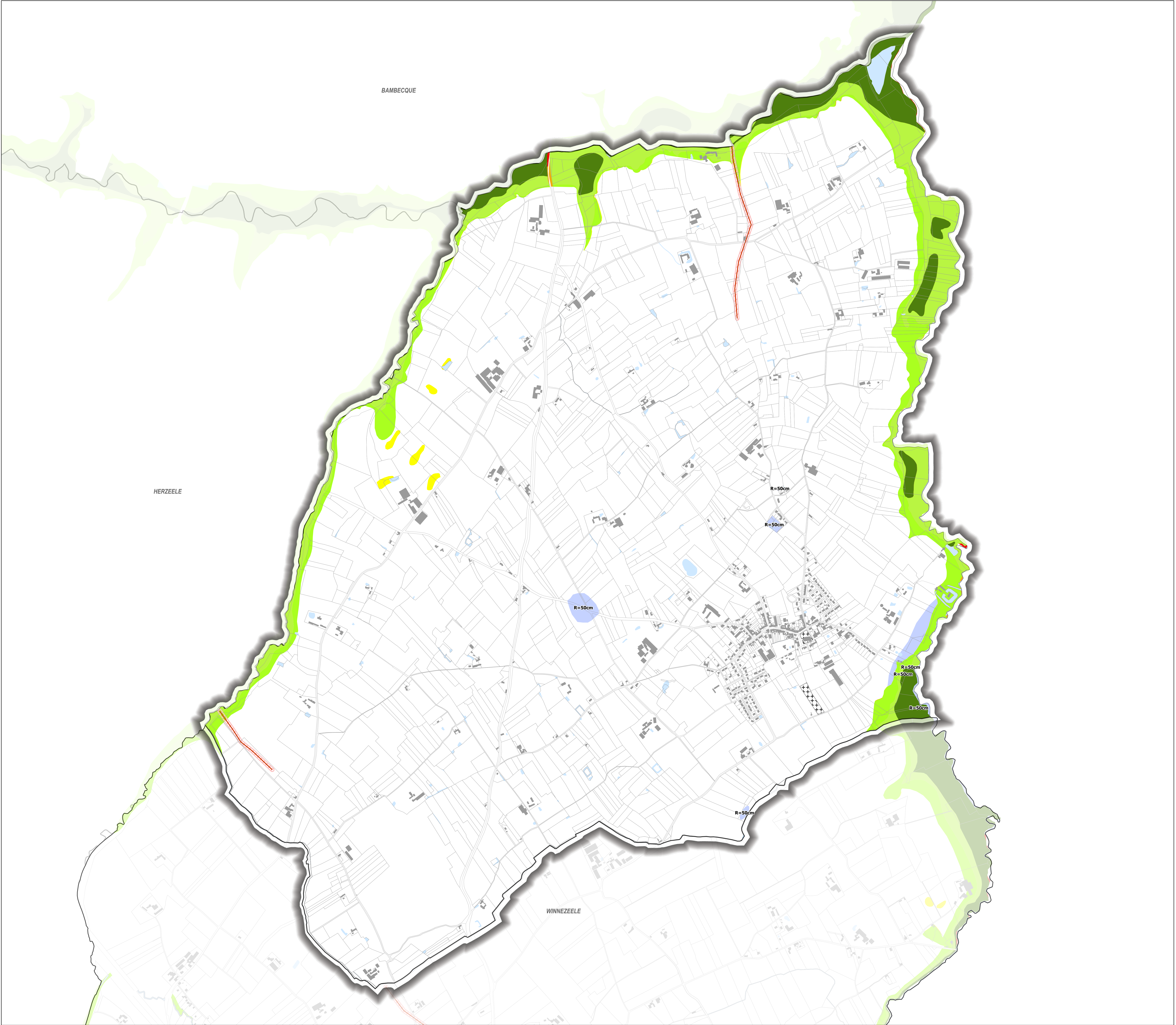


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 7 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

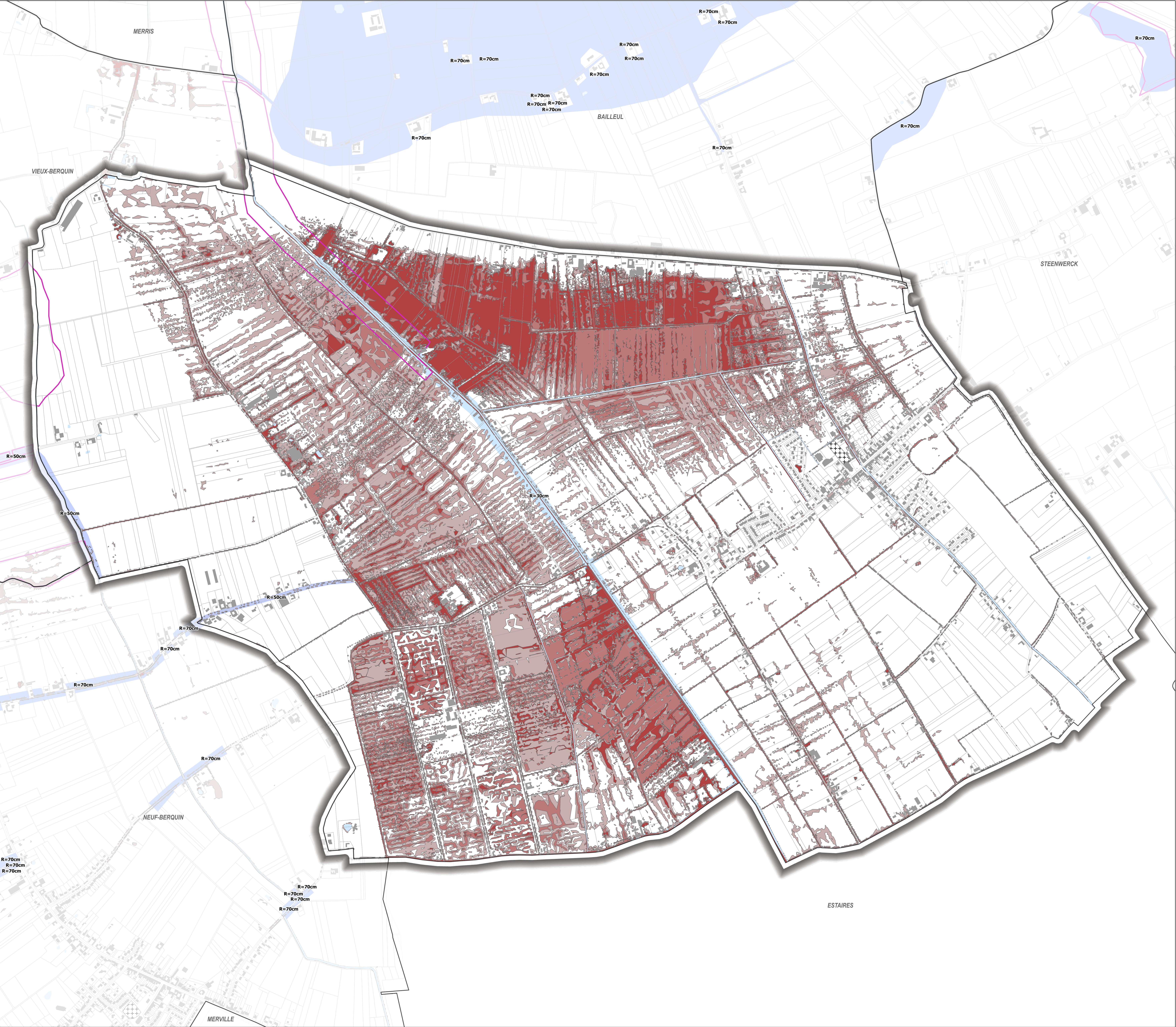
Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : LE DOULIEU

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème



Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

**AZI** -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : LYNDE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

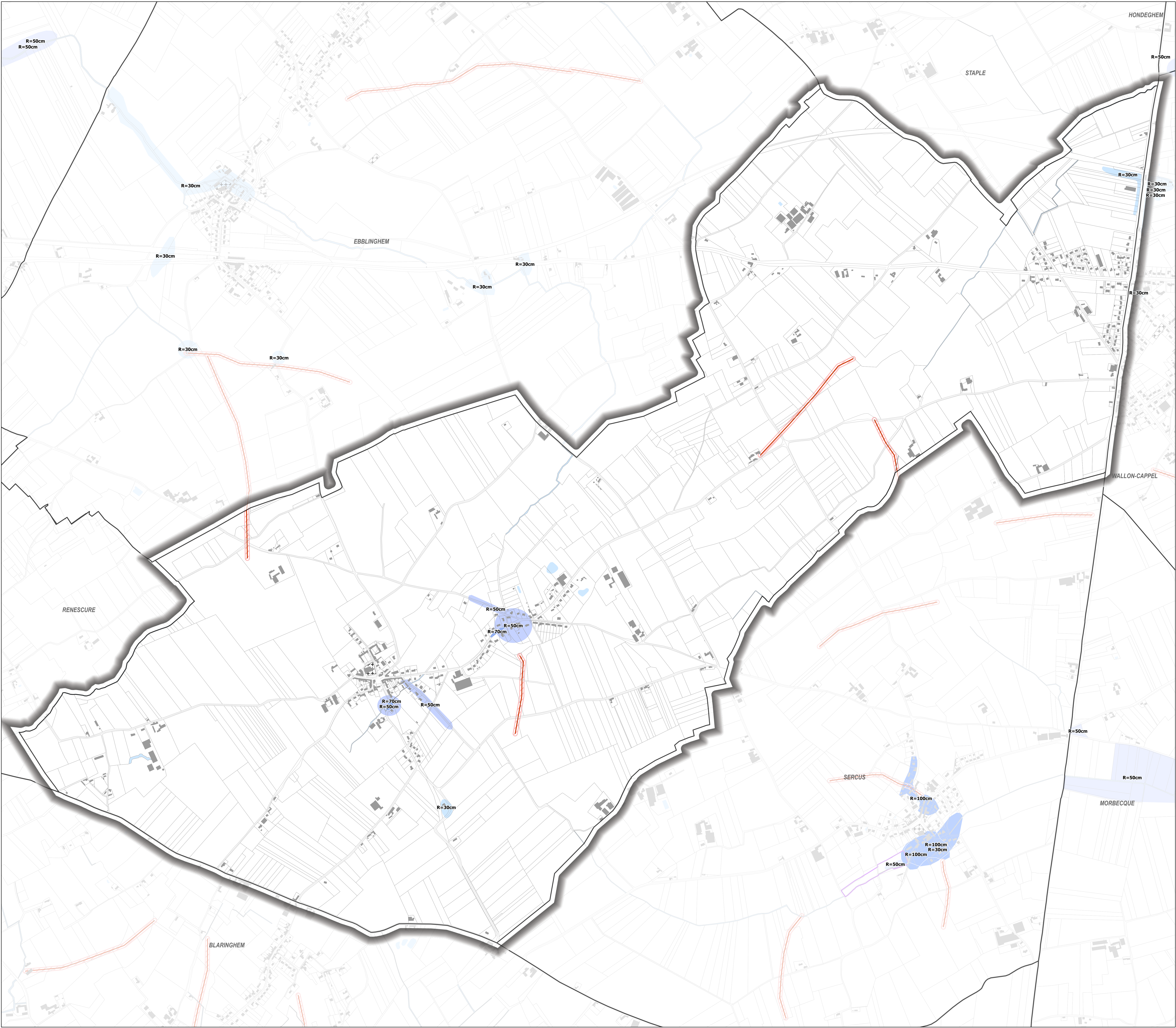


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : MERRIS

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

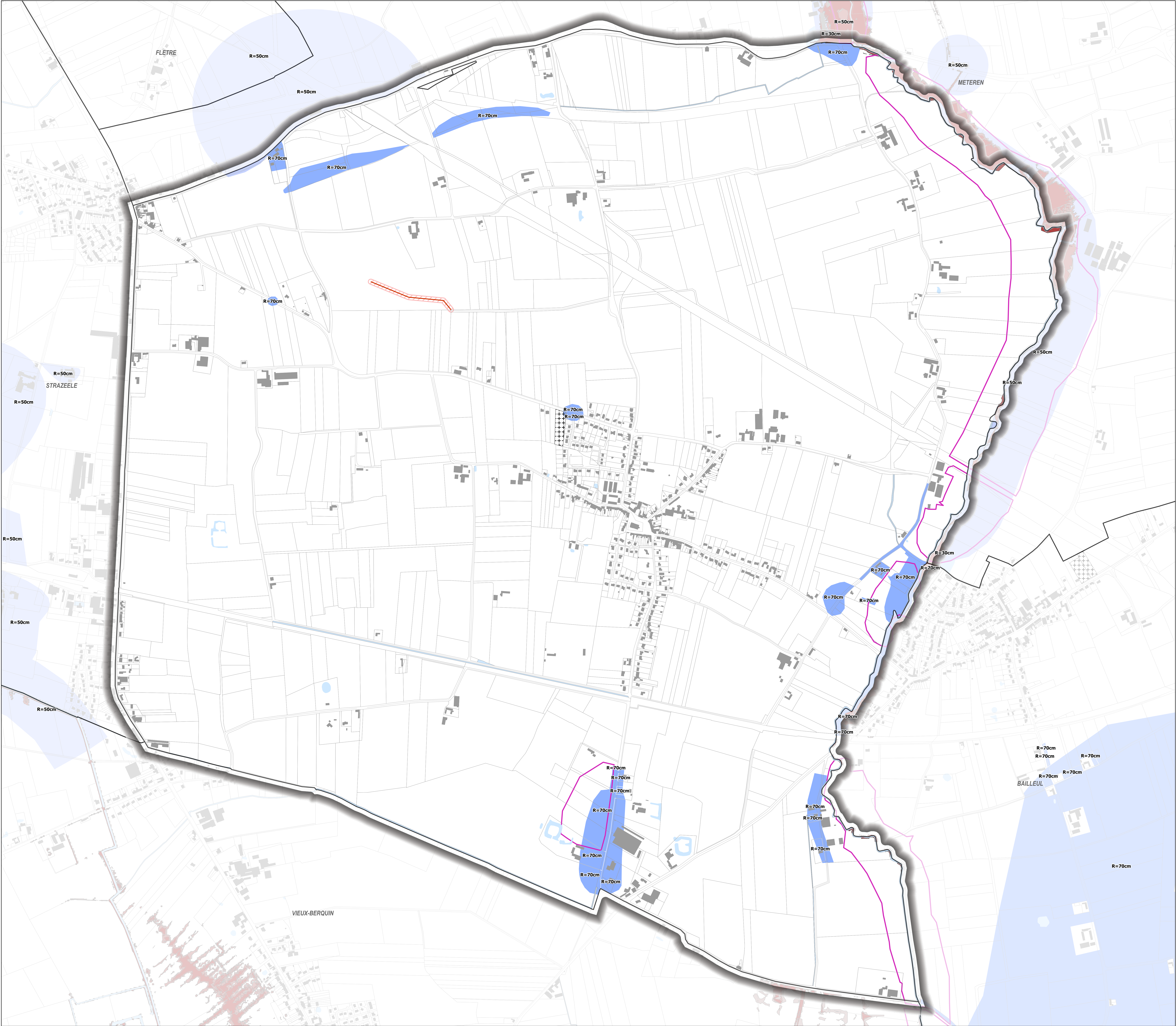


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI - (Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : METEREN

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Sensible à vos ambitions

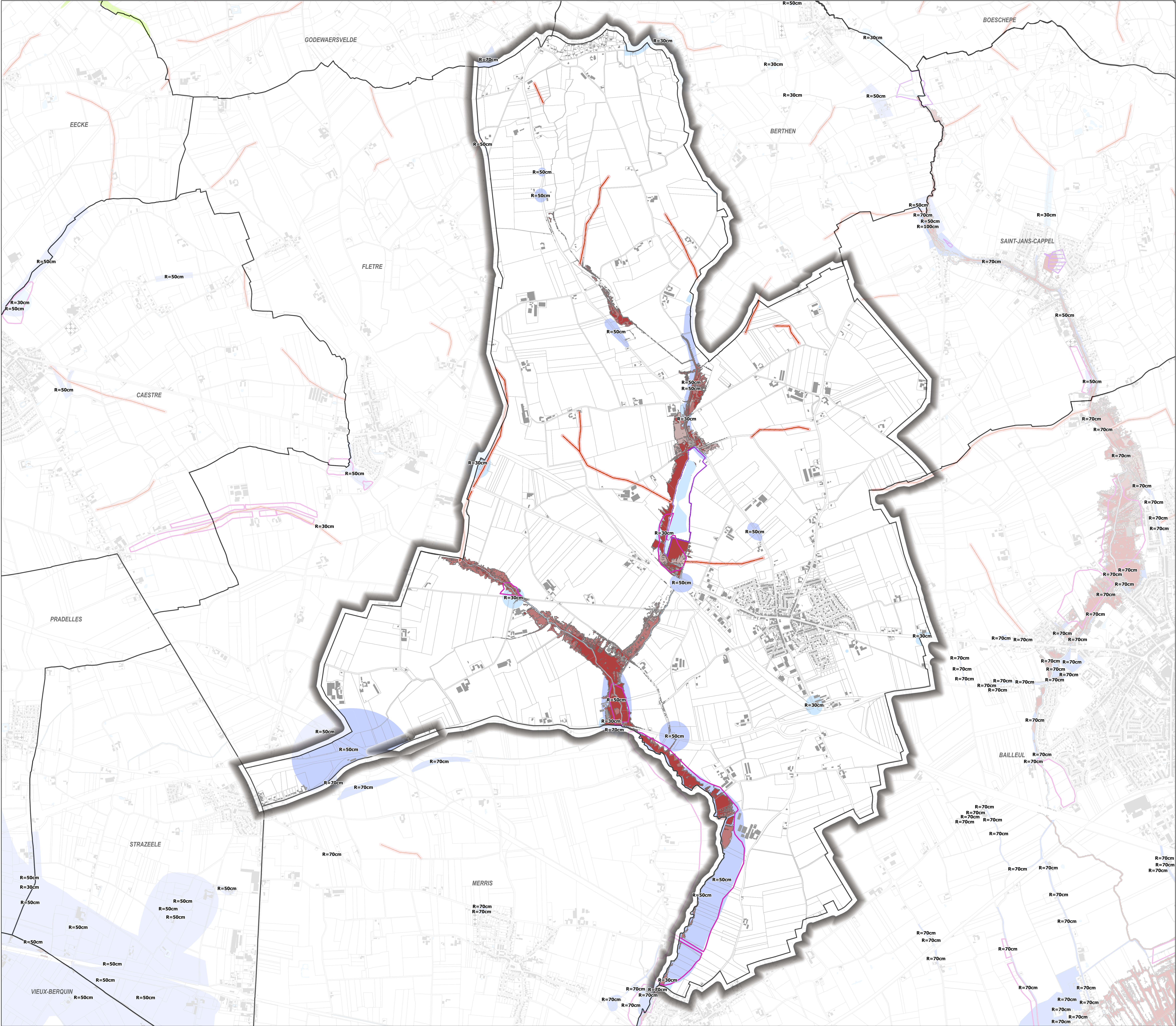
Modifiée par l'AGUR



AGUR

**PLANCHE B**

Echelle : 1 / 10 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser -  
exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation)  
de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse  
demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des  
axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : MORBECQUE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

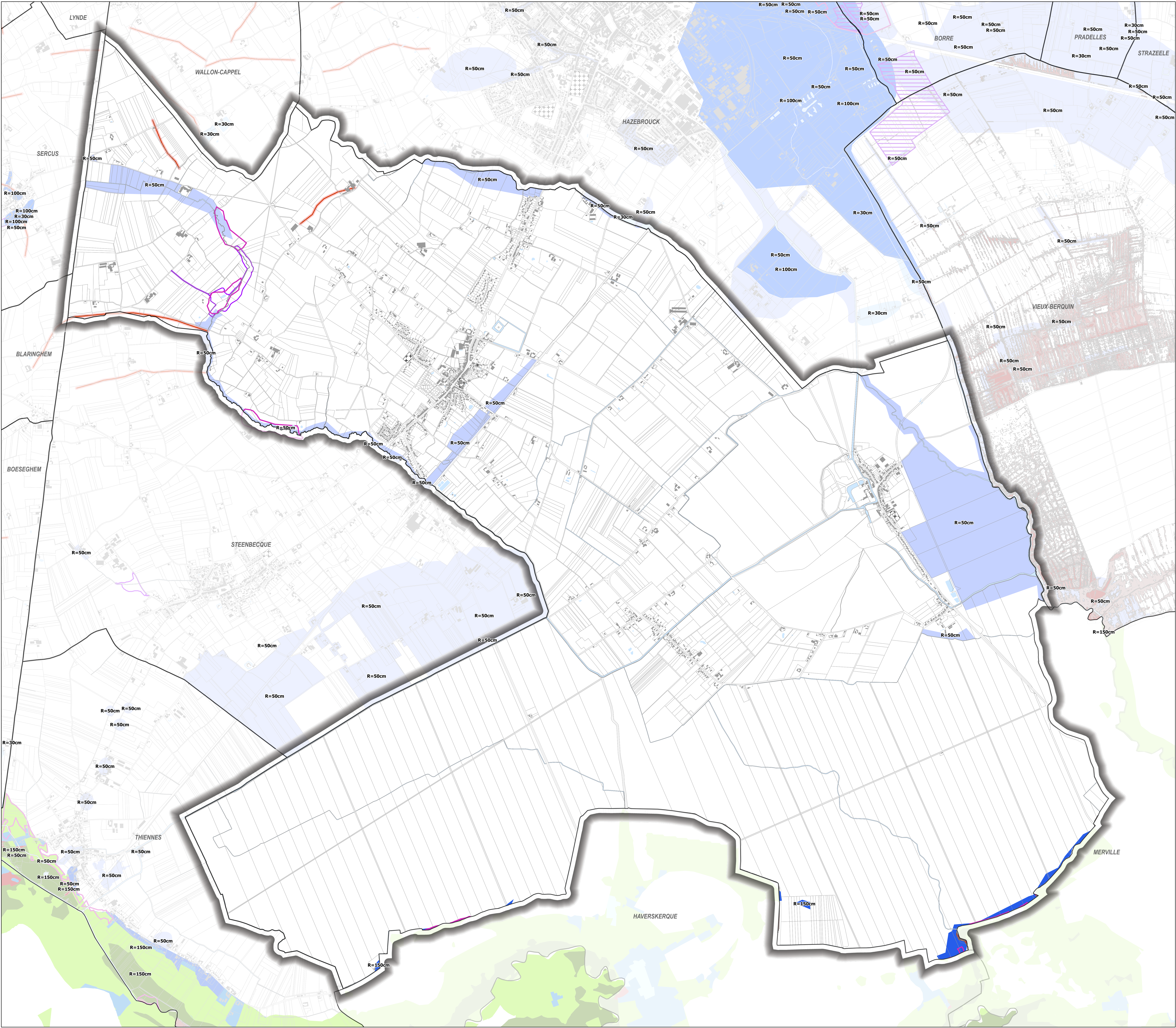


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 12 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI - (Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

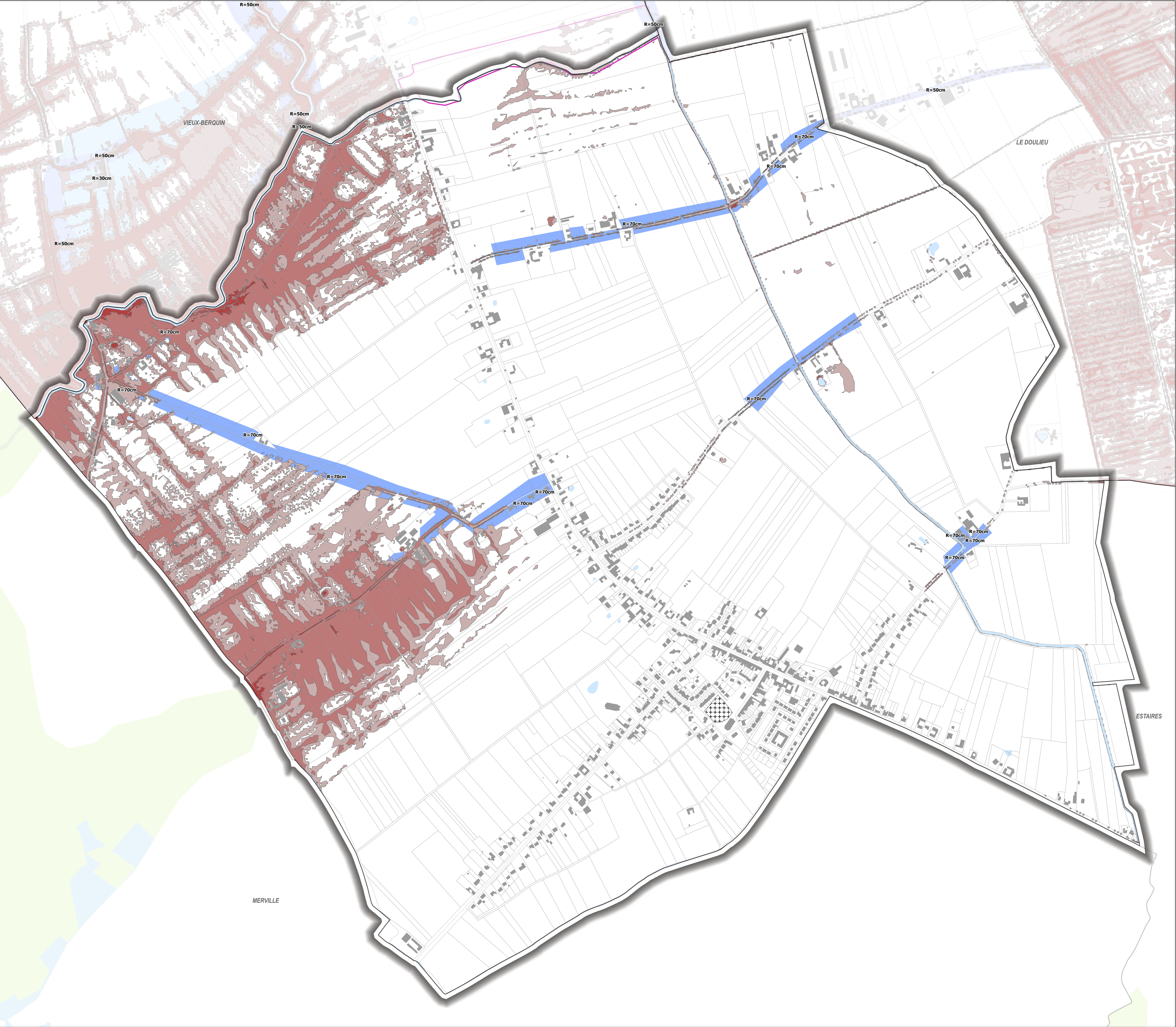
Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : NEUF-BERQUIN

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR

PLANCHE B

Echelle : 1 / 4 000ème



Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : NIEPPE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

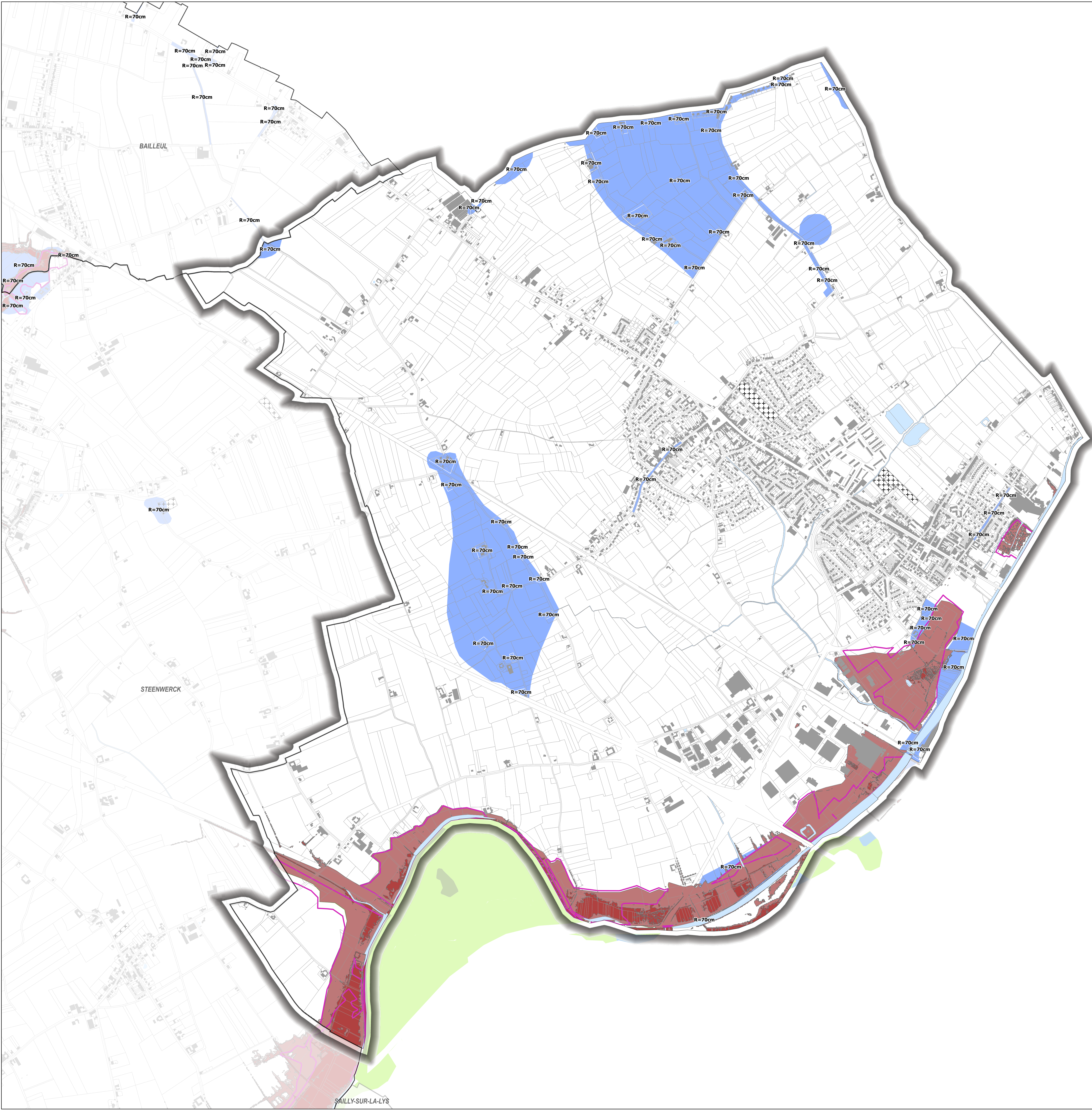


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 8 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Cru de forte probabilité
- Cru de moyenne probabilité
- Cru de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : NOORDPEENE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

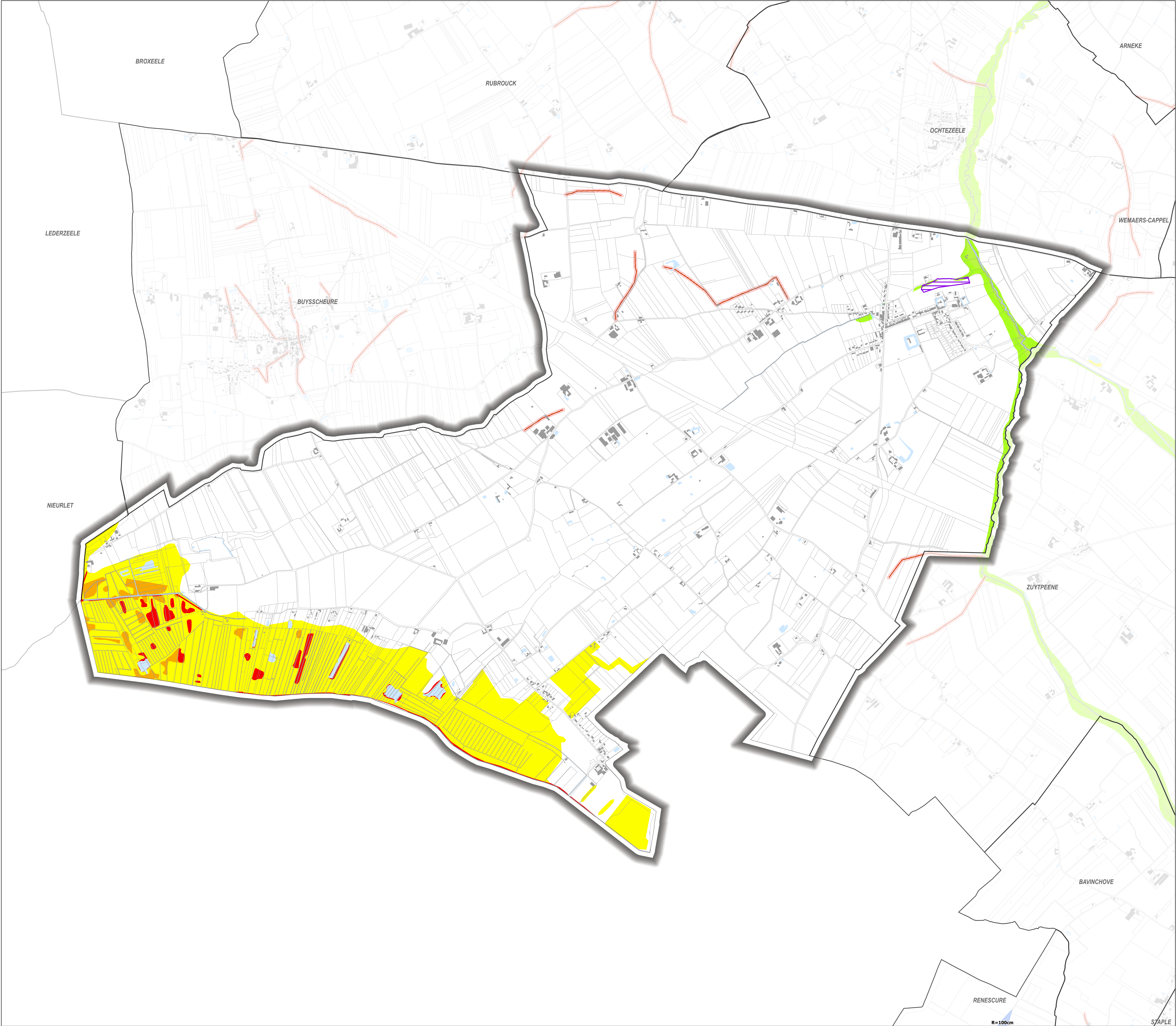


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 9 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

**AZI** -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : OCHTEZEELE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

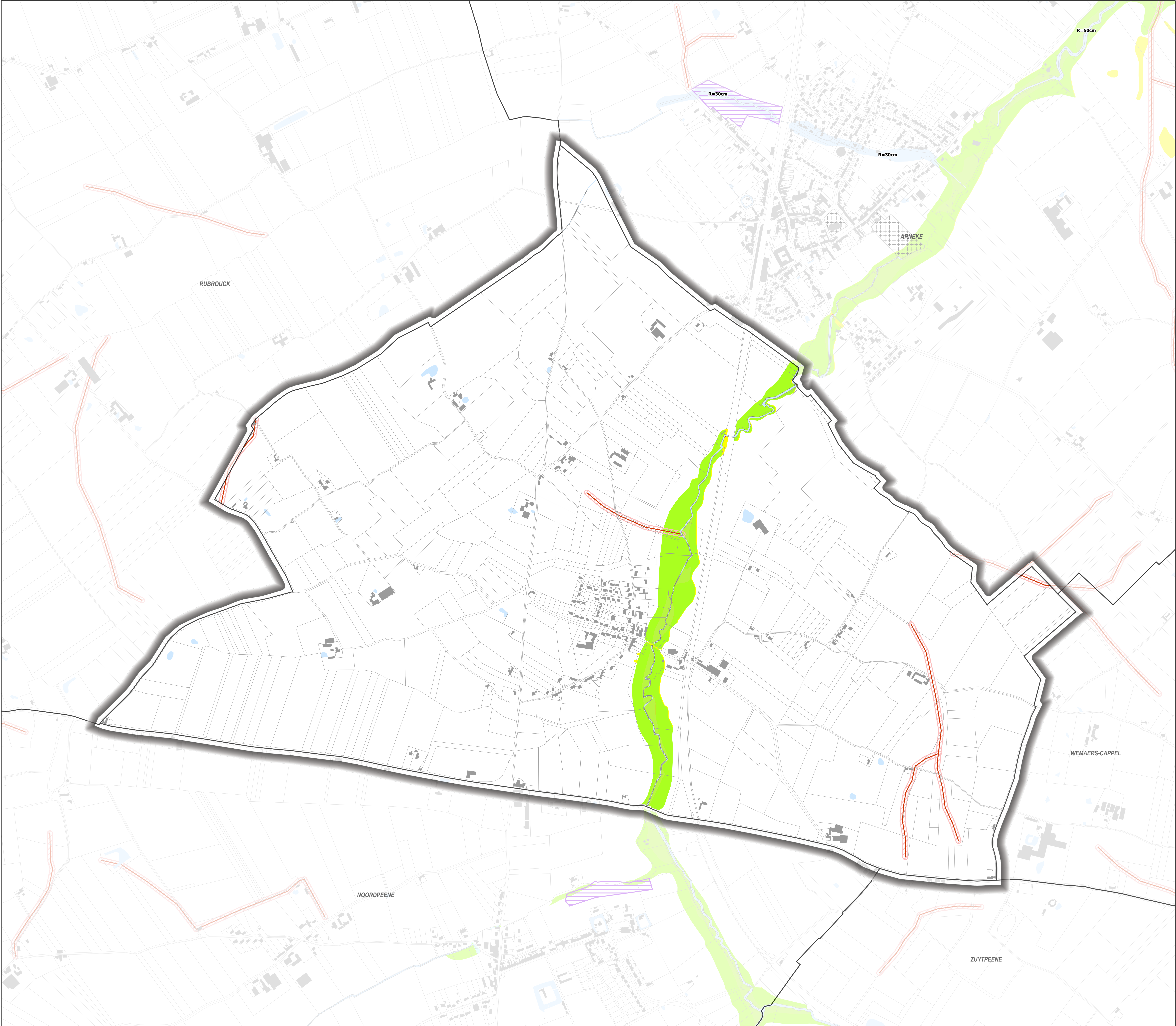


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : OUDEZEELE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

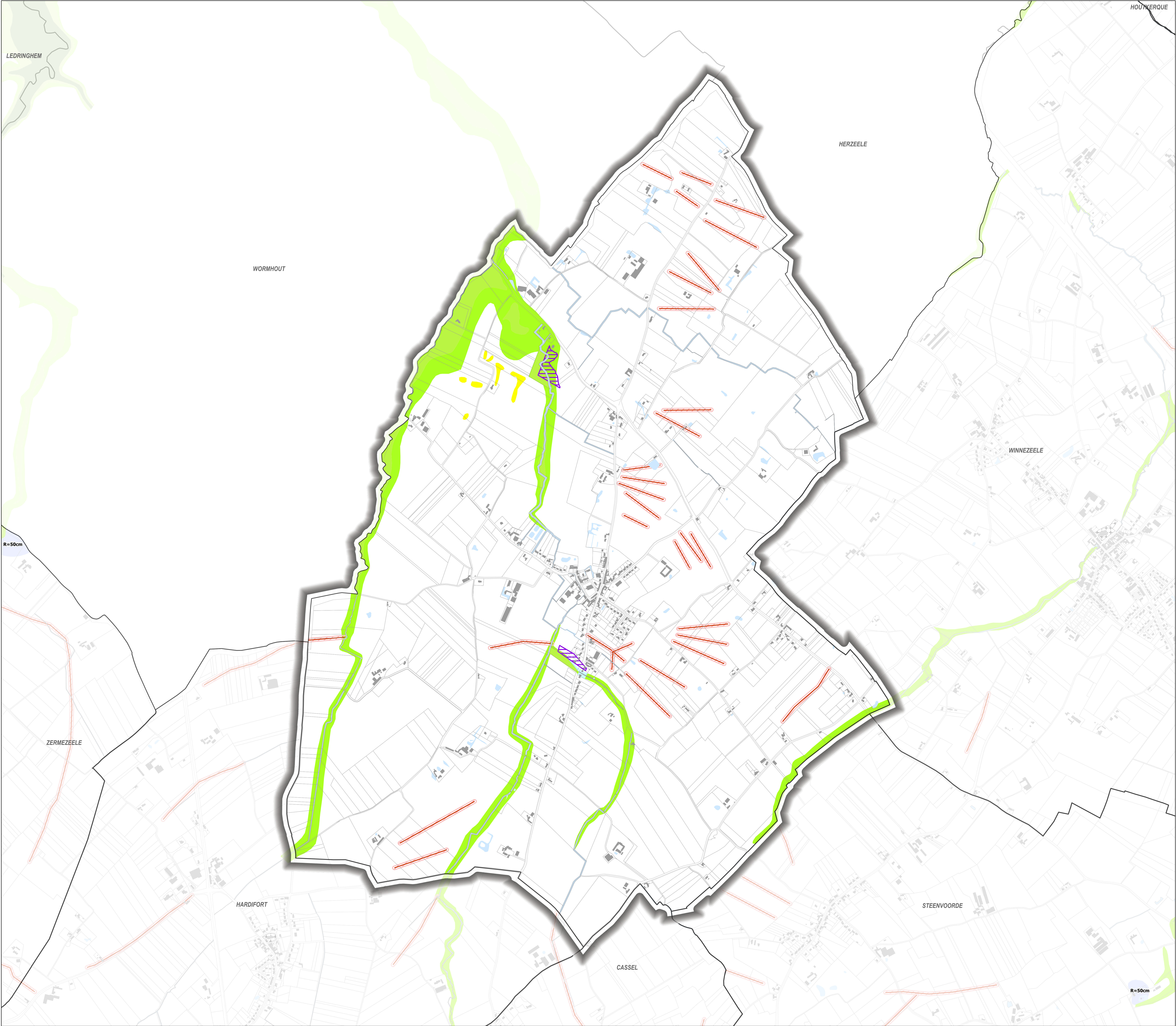


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 7 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : OXELAERE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

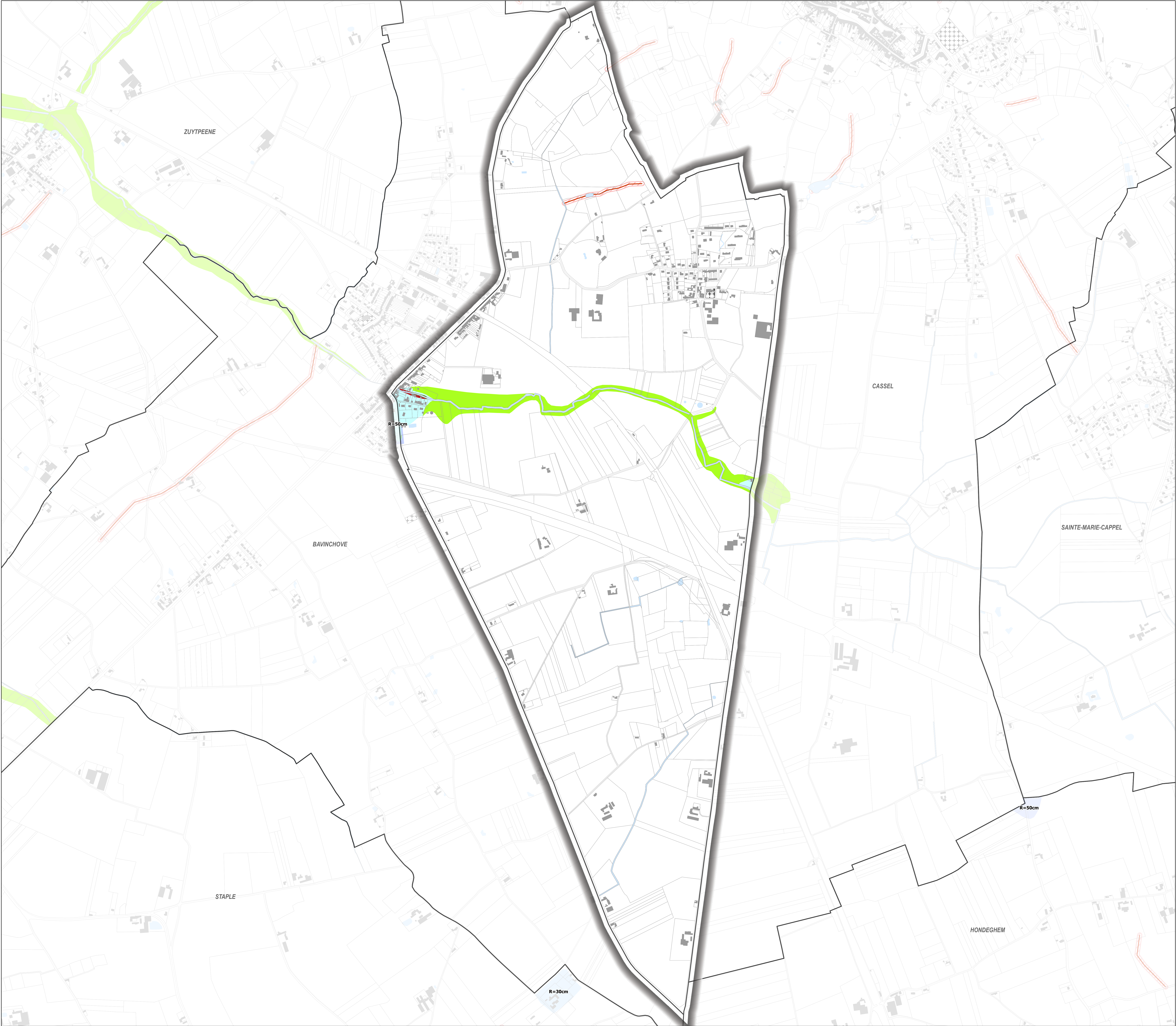


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser -  
exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation)  
de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse  
demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des  
axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

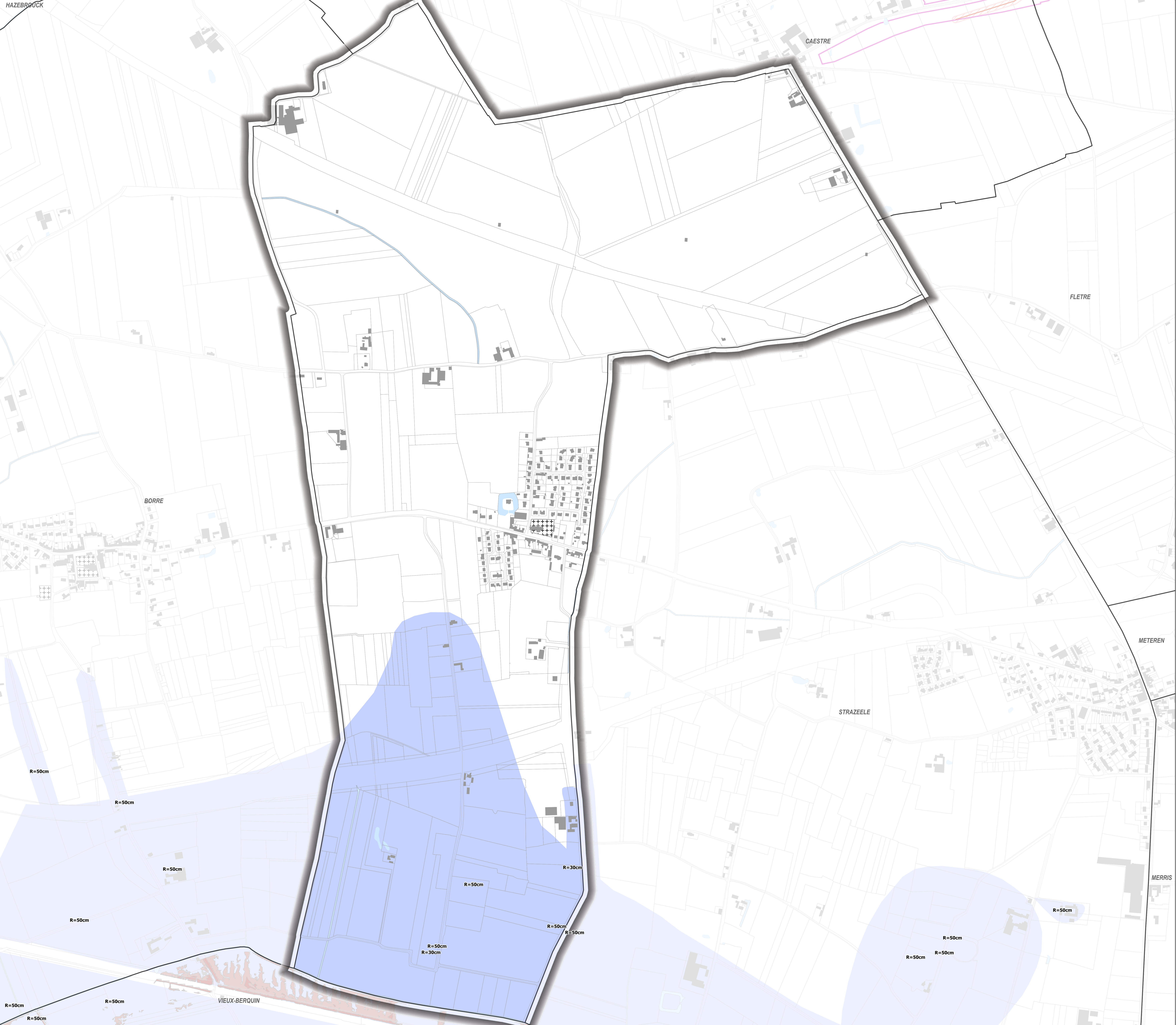
Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : PRADELLES

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 4 000ème



Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : RENESCURE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

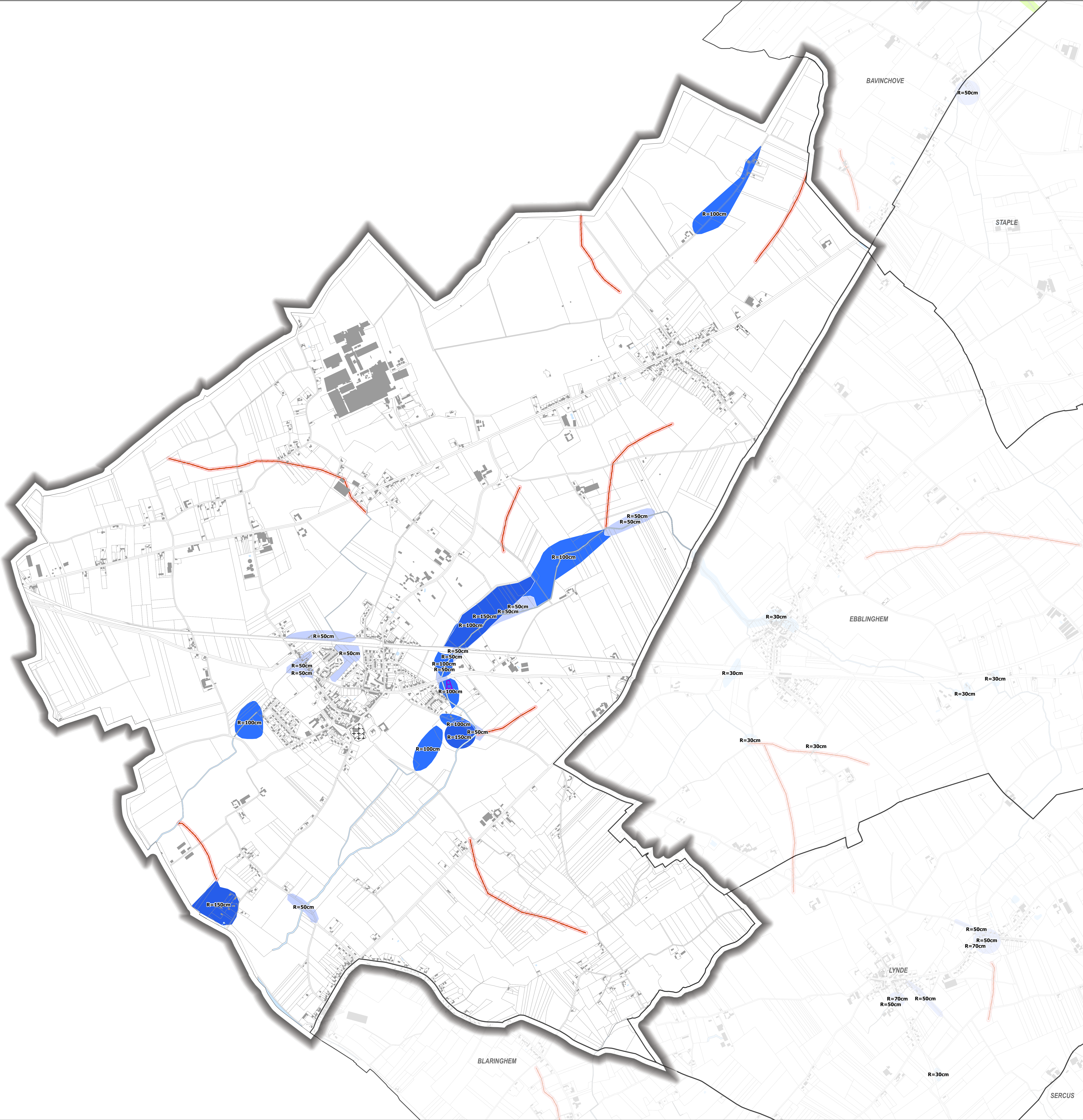


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 9 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

**AZI** -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : RUBROUCK

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

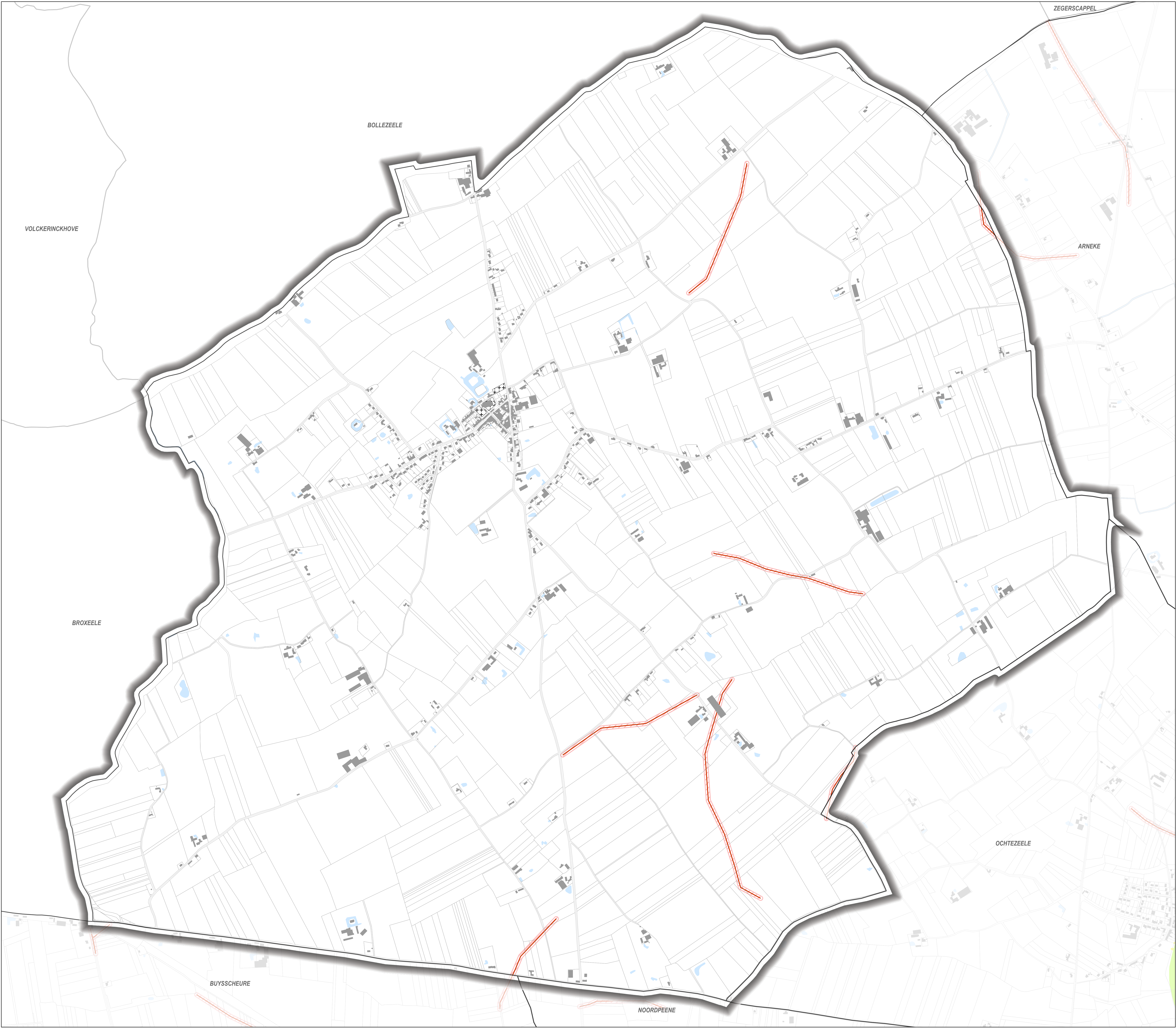


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : **SAINTE-MARIE-CAPPEL**

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

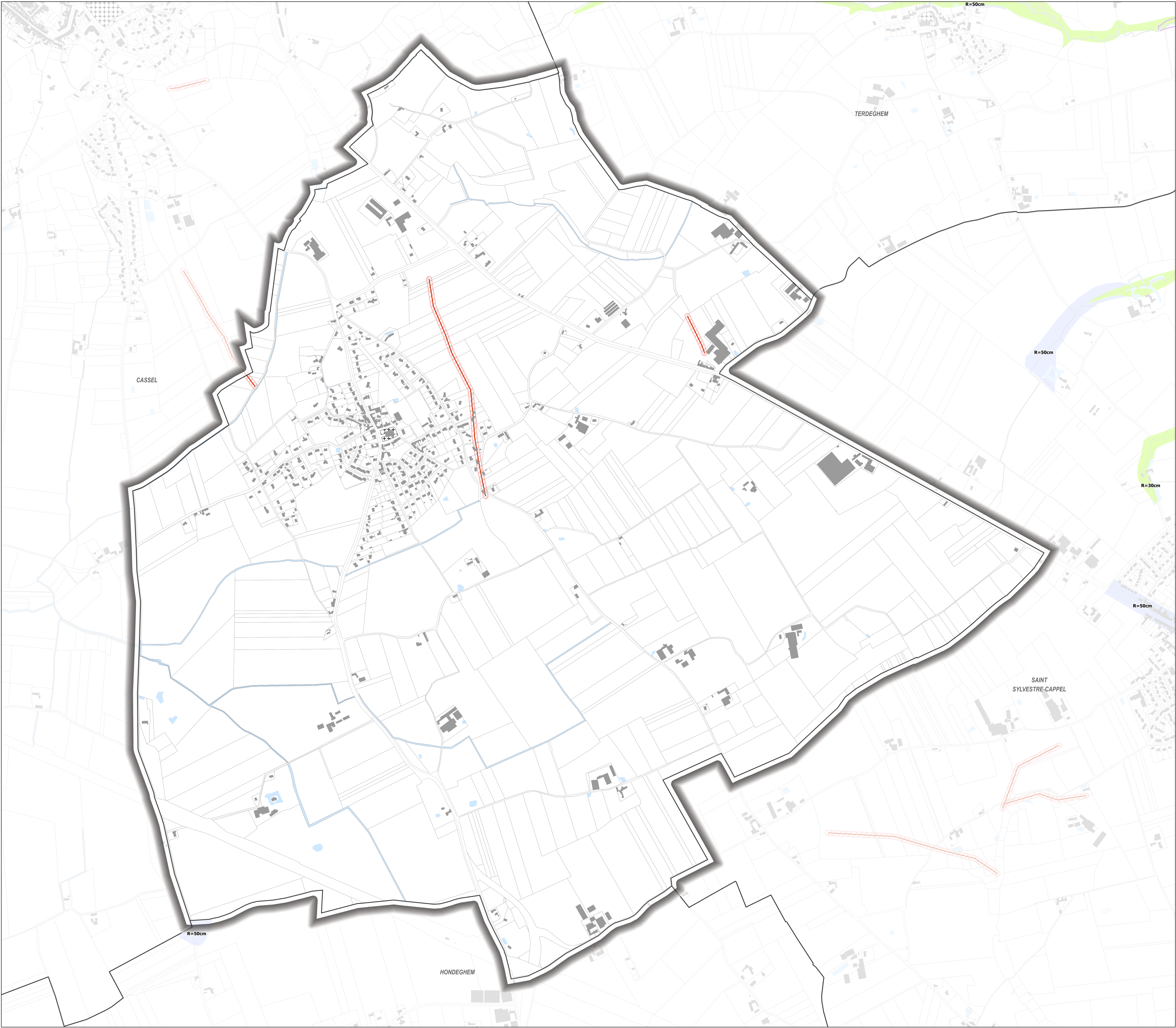


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI - (Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

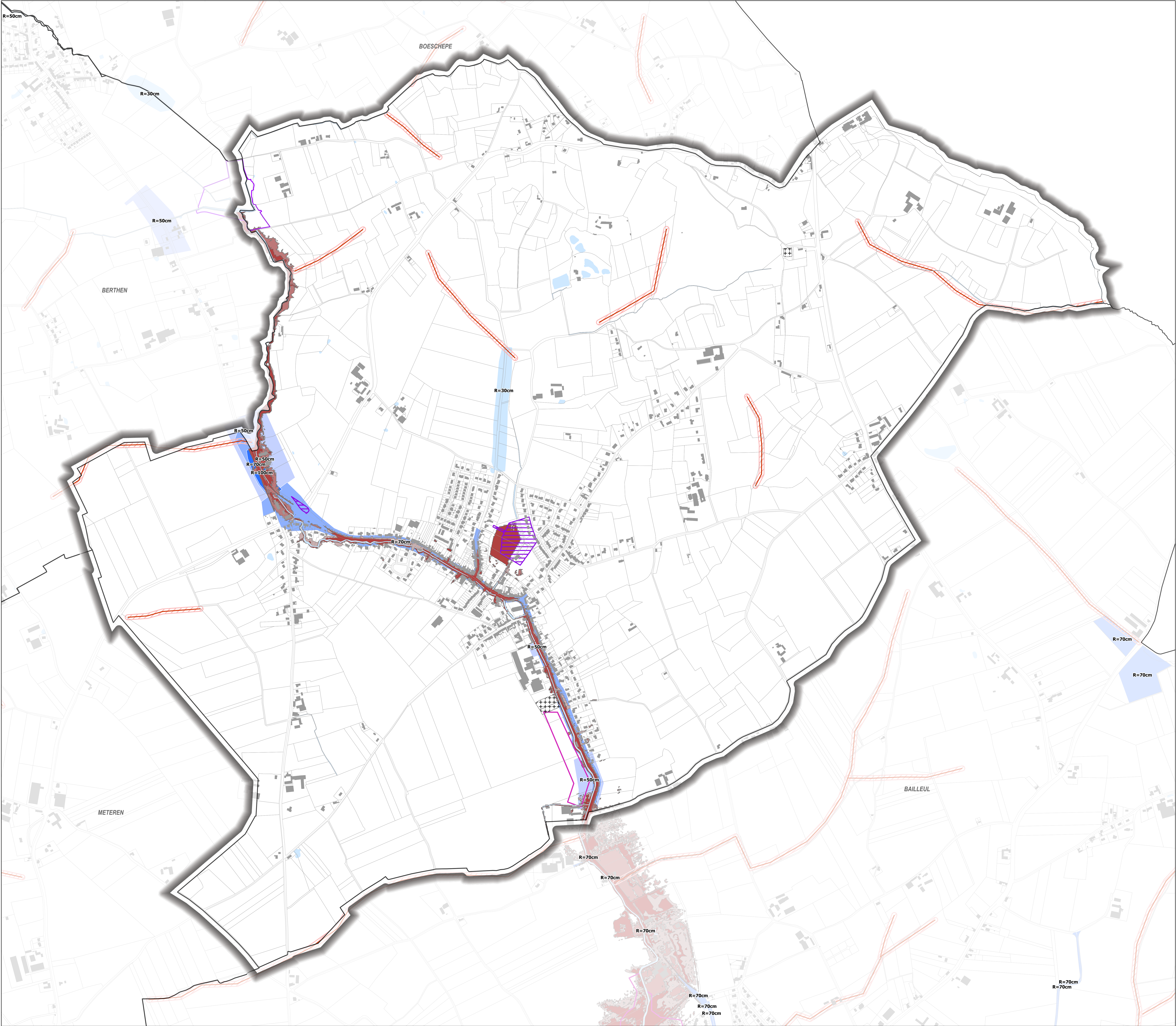
Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : SAINT-JANS-CAPPEL

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème



Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

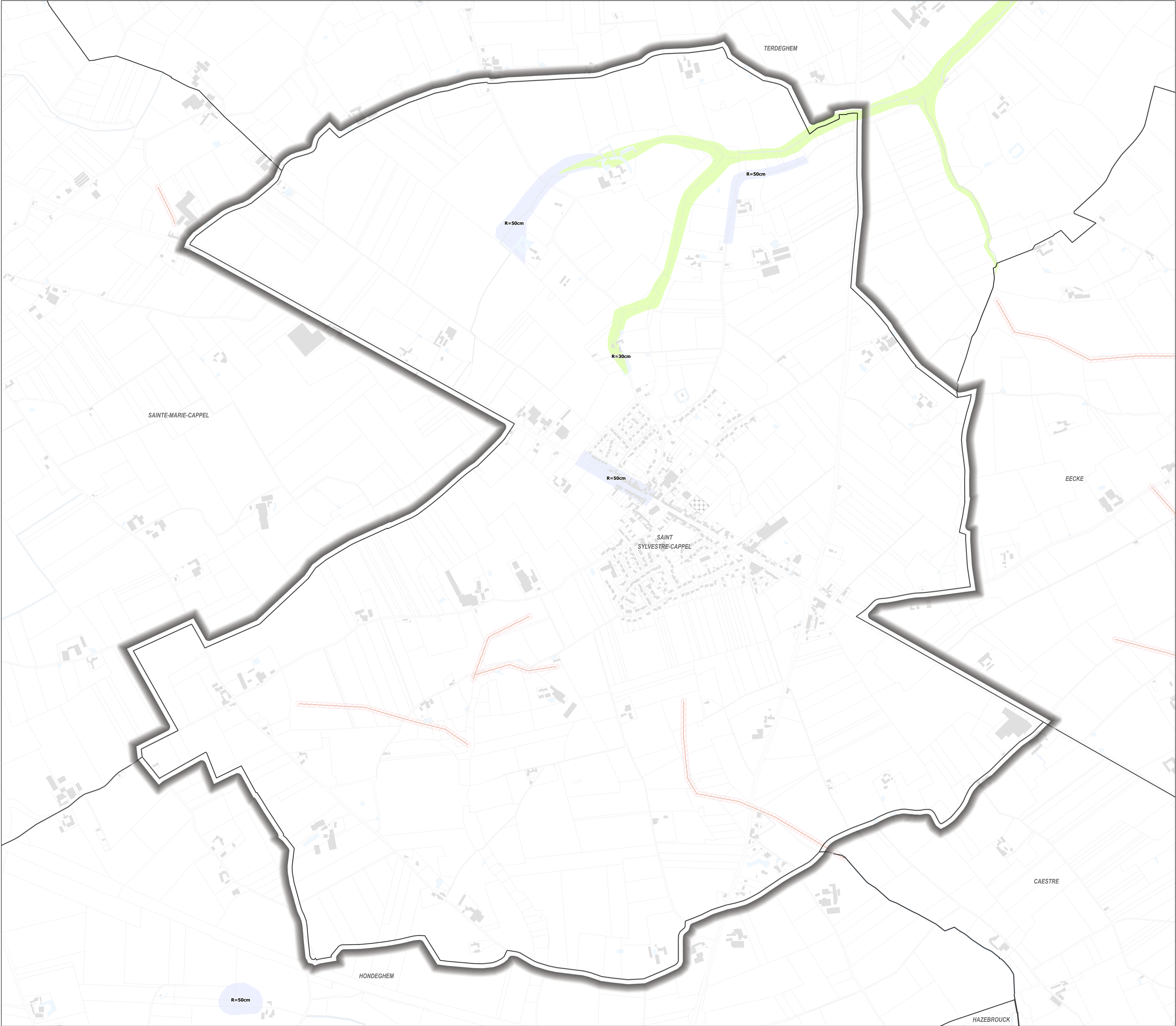
Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

**AZI - (Atlas des Zones Inondables)**

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : SERCUS

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

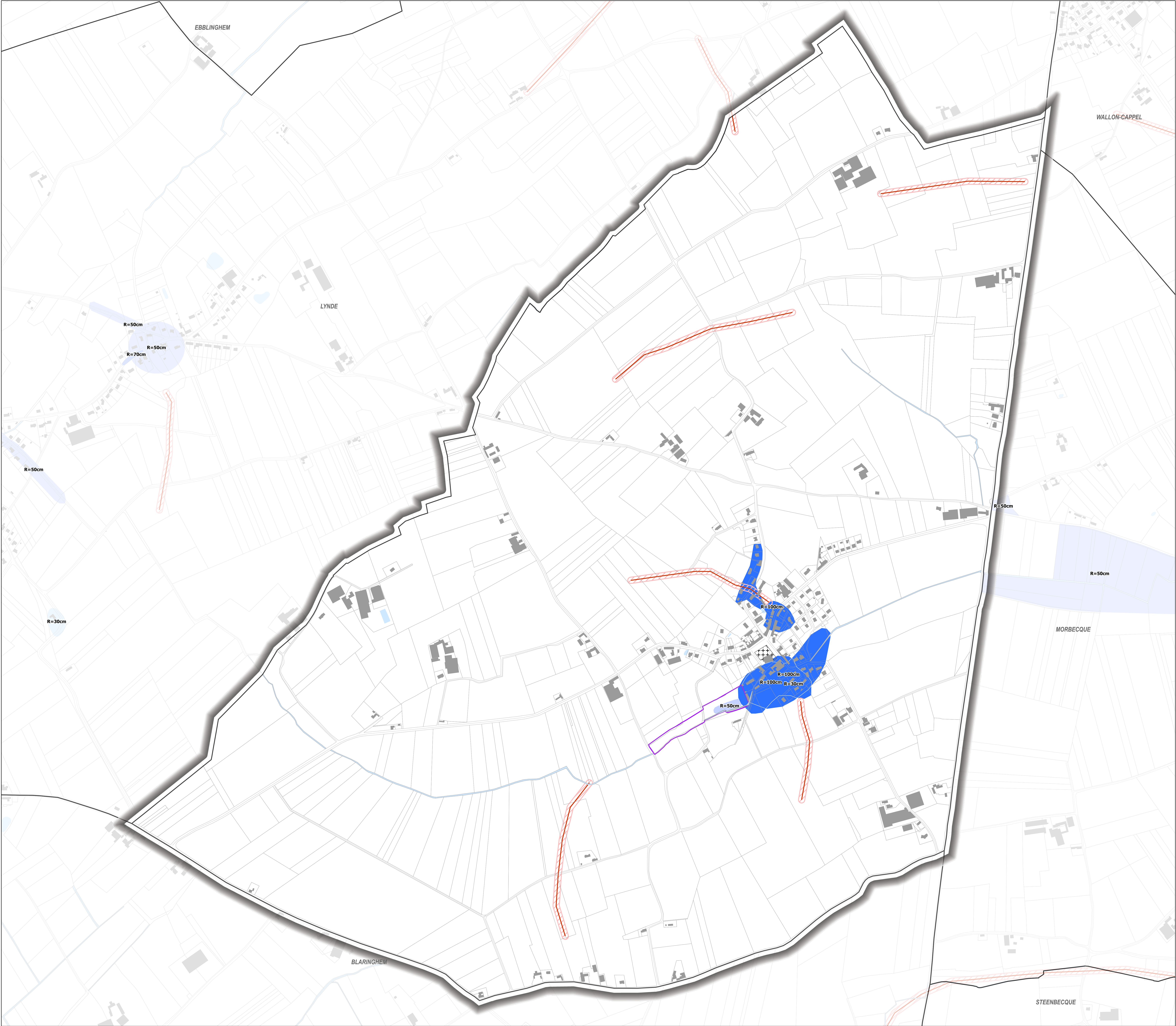


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 4 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : STAPLE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

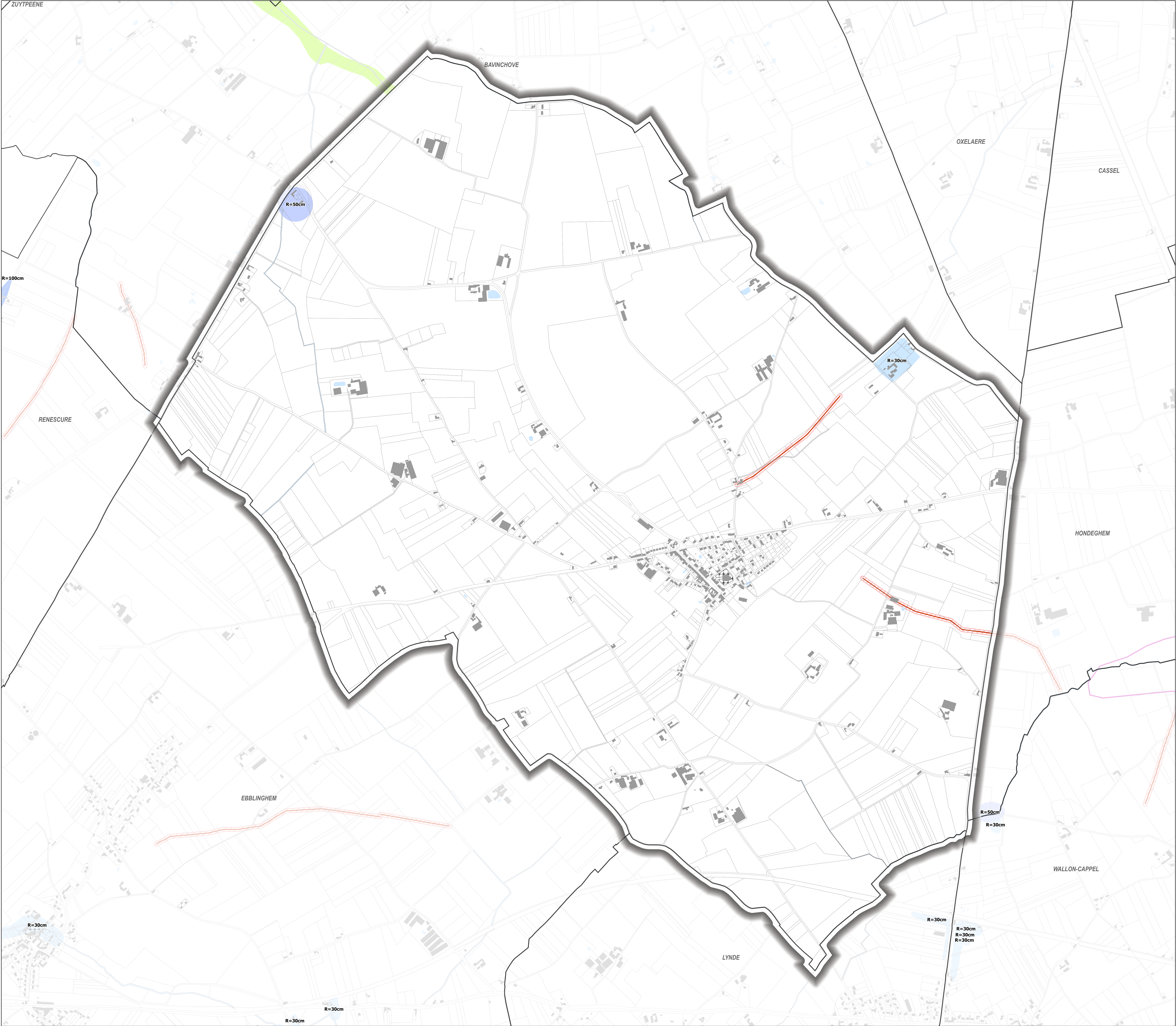


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

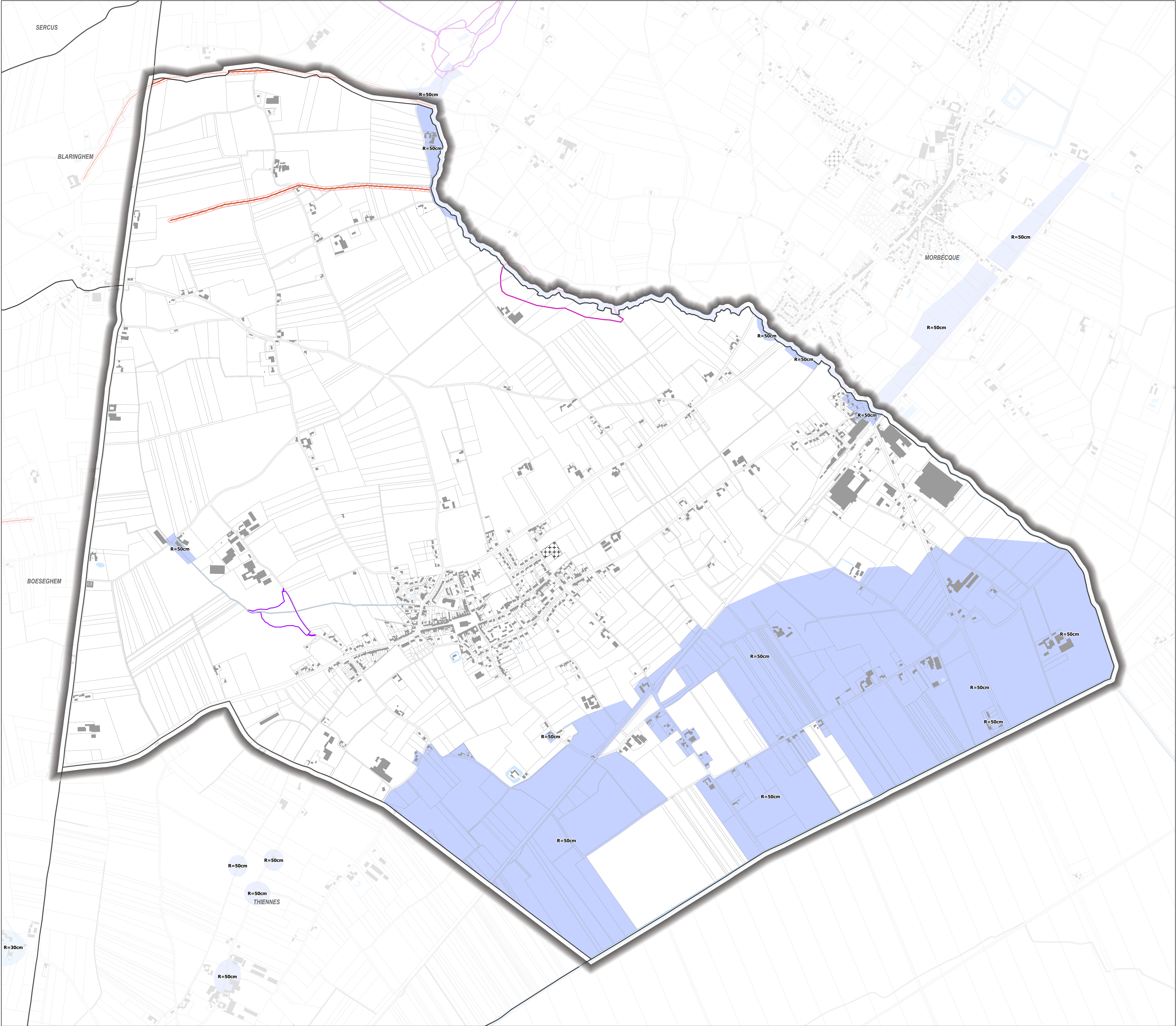
Cœur de Flandre aggro

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : STEENBECQUE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème



Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : STEENVOORDE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

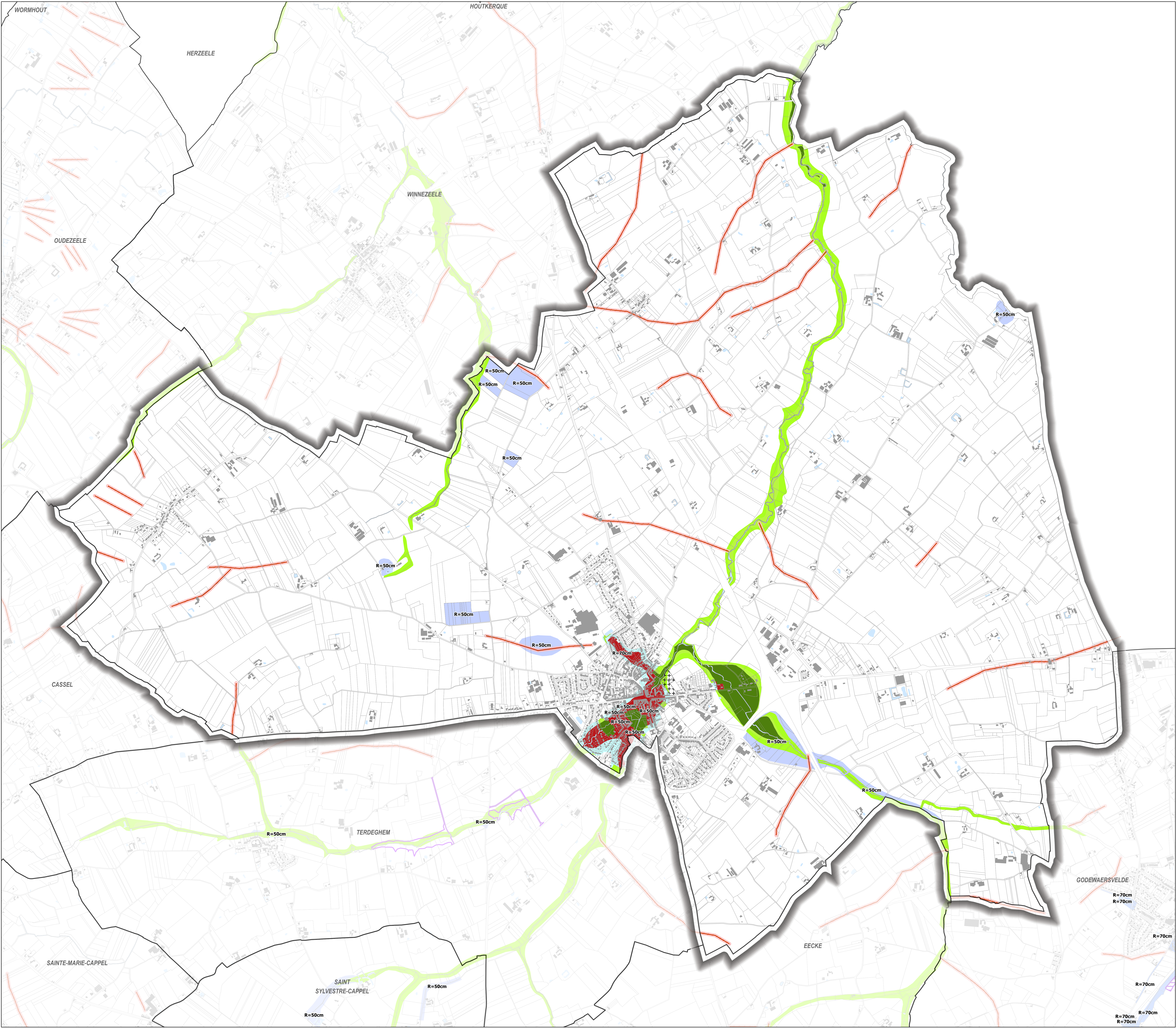


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 10 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : STEENWERCK

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

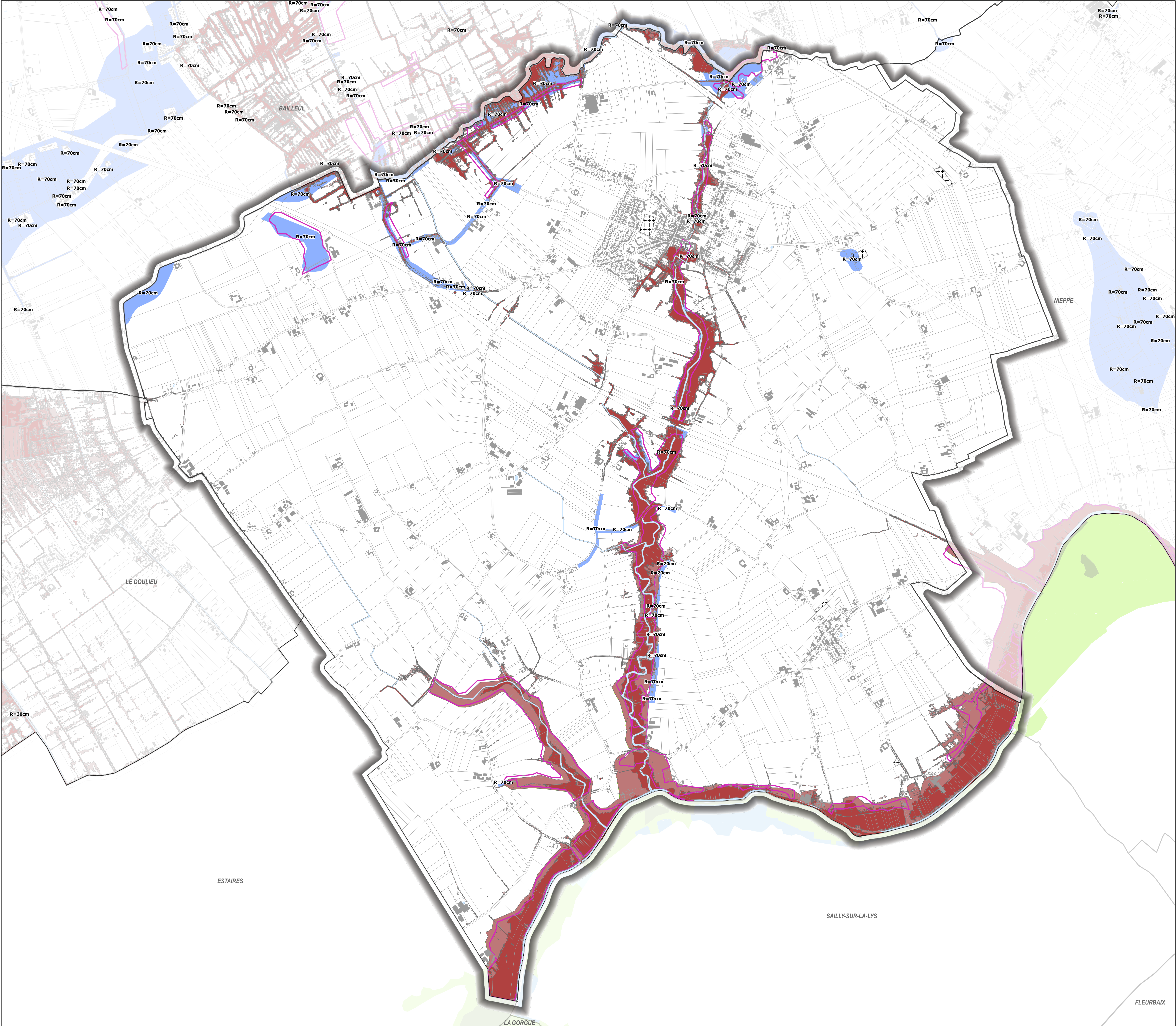


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 9 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser -  
exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation)  
de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse  
demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des  
axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : STRAZEELE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

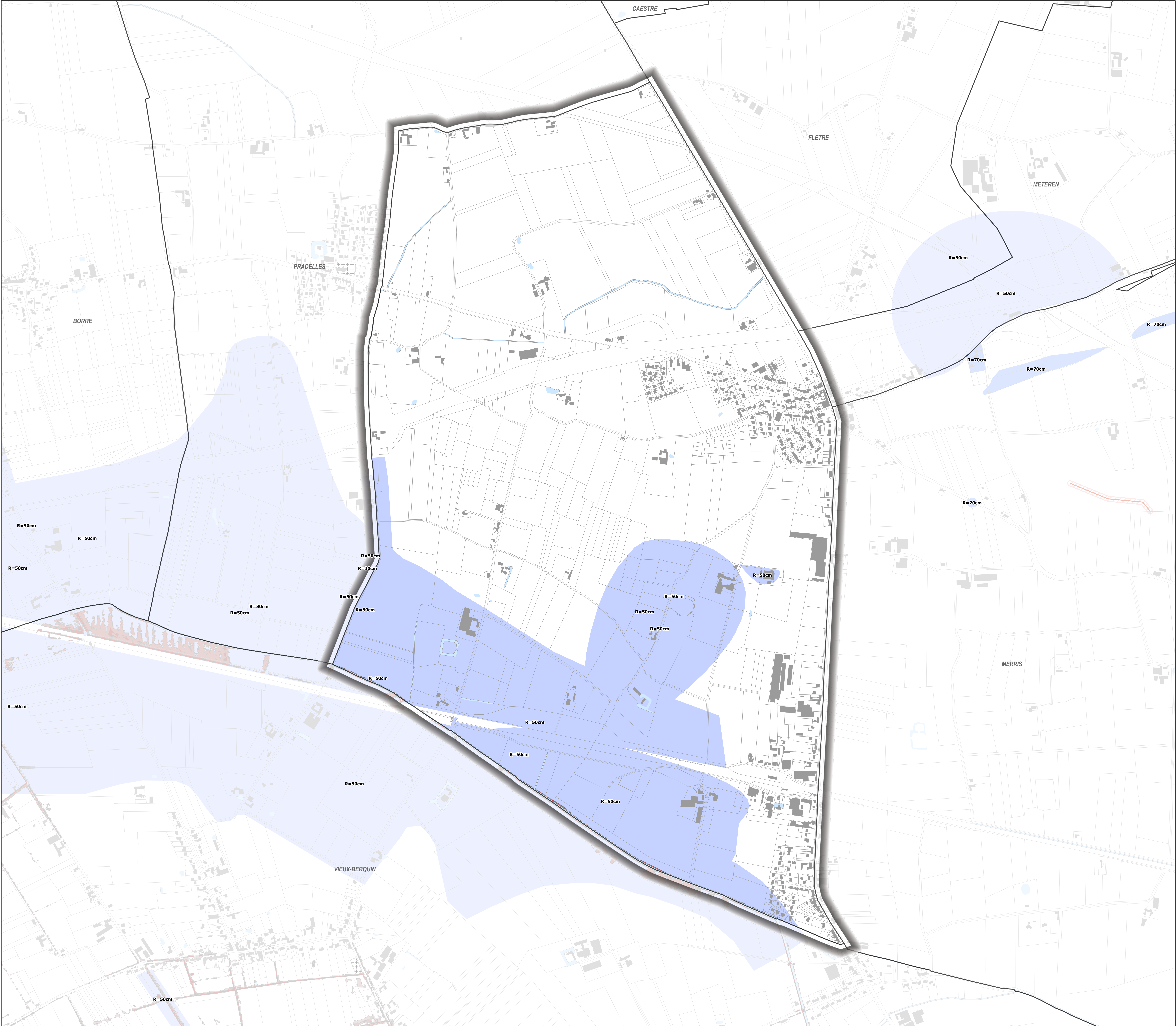


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 5 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : TERDEGHEM

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

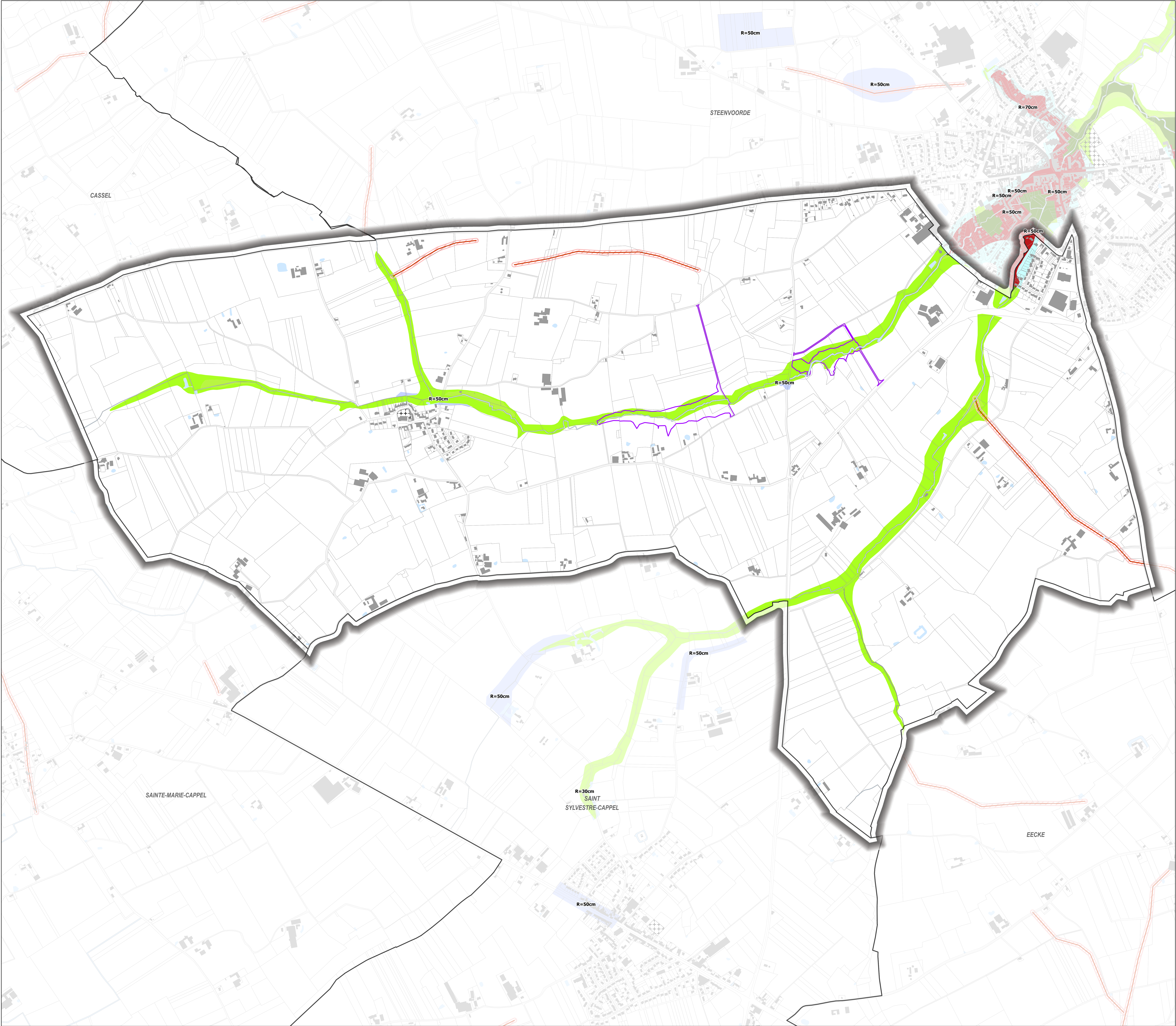


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : THIENNES

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

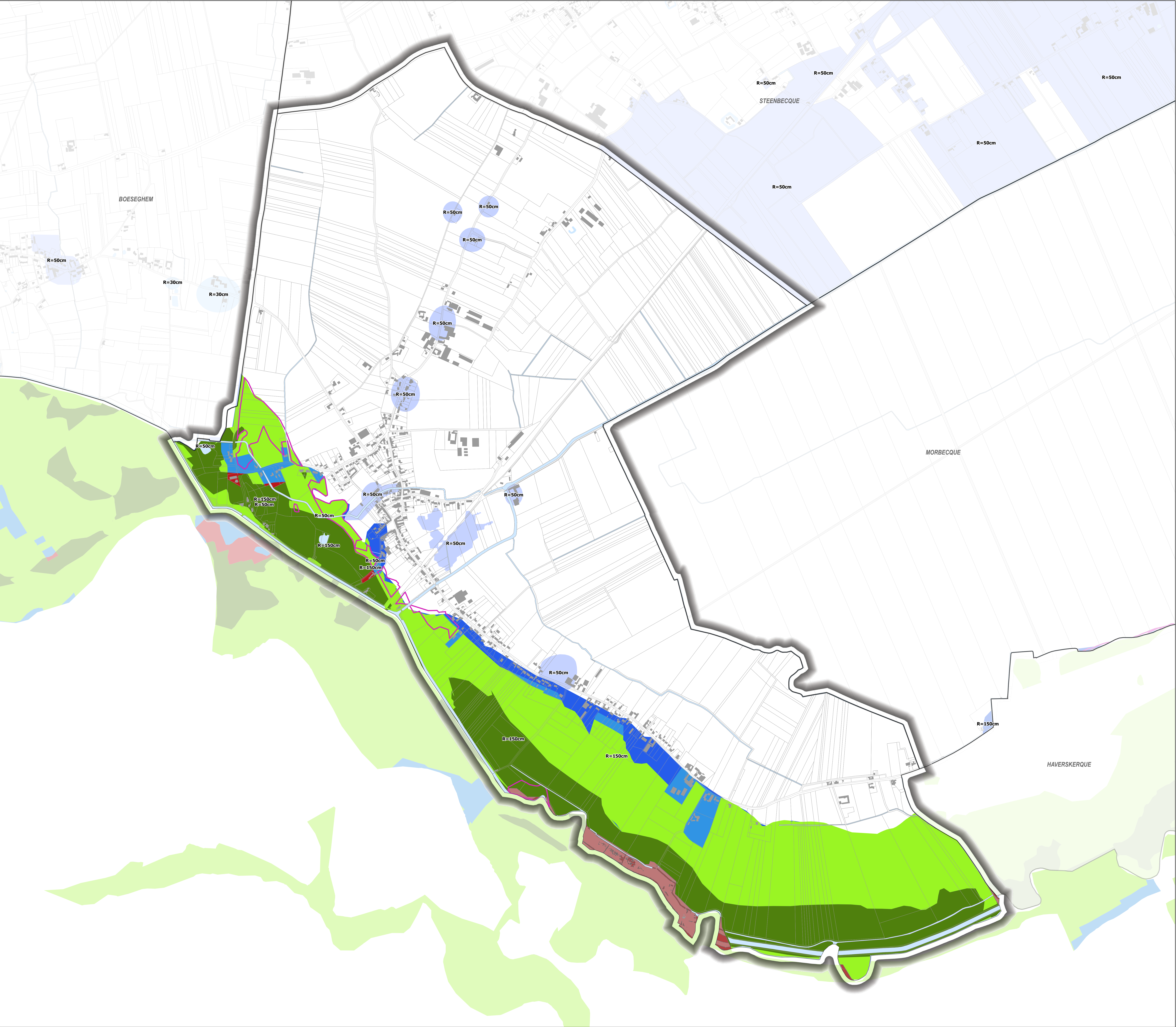


PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème



Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : VIEUX-BERQUIN

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

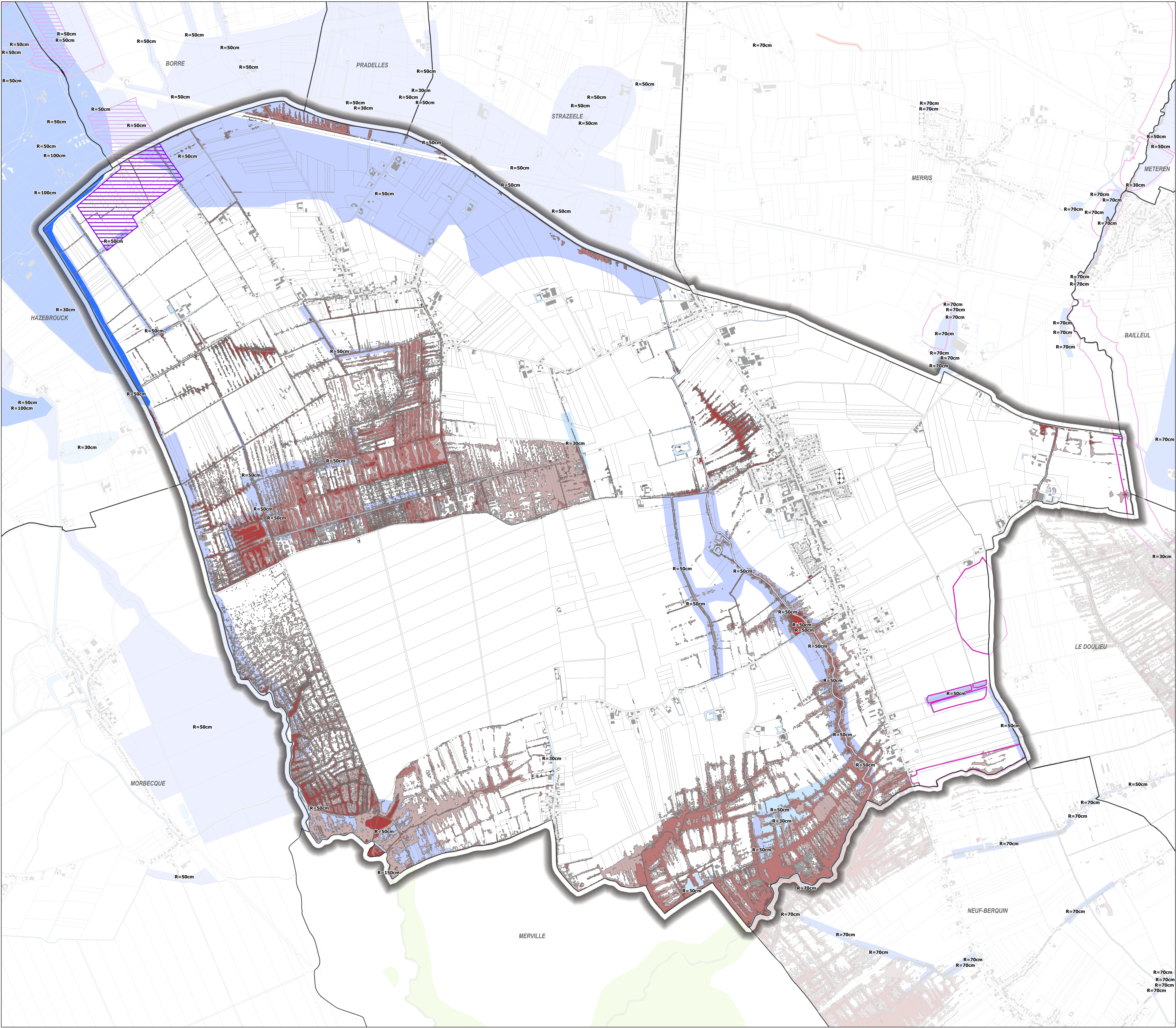


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 9 000ème





Données relatives au risque d'inondation

Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

Zones inondables

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

Informations

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : WALLON-CAPPEL

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

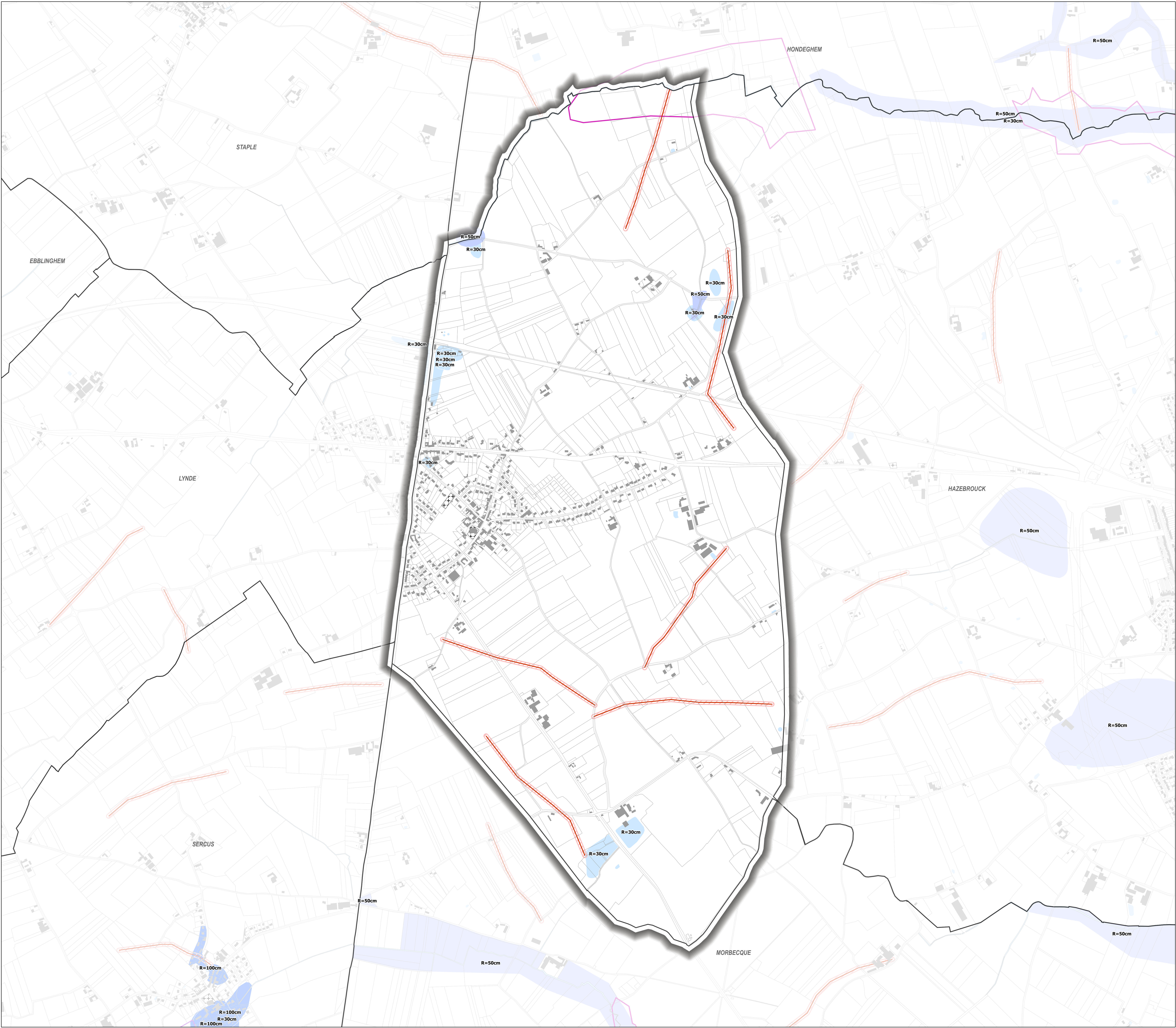


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : WEMAERS-CAPPEL

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

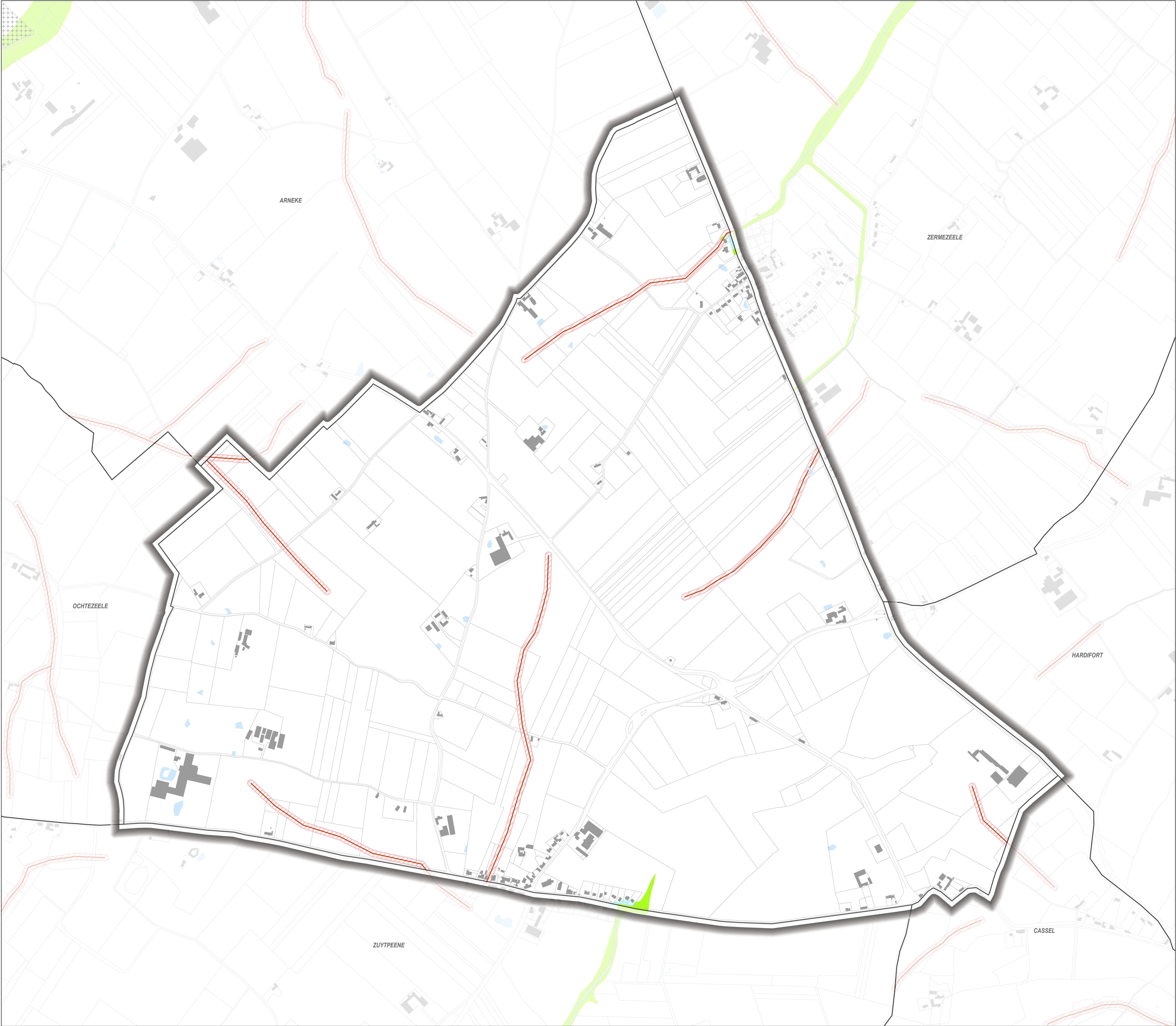


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 4 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI - (Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : WINNEZEELE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

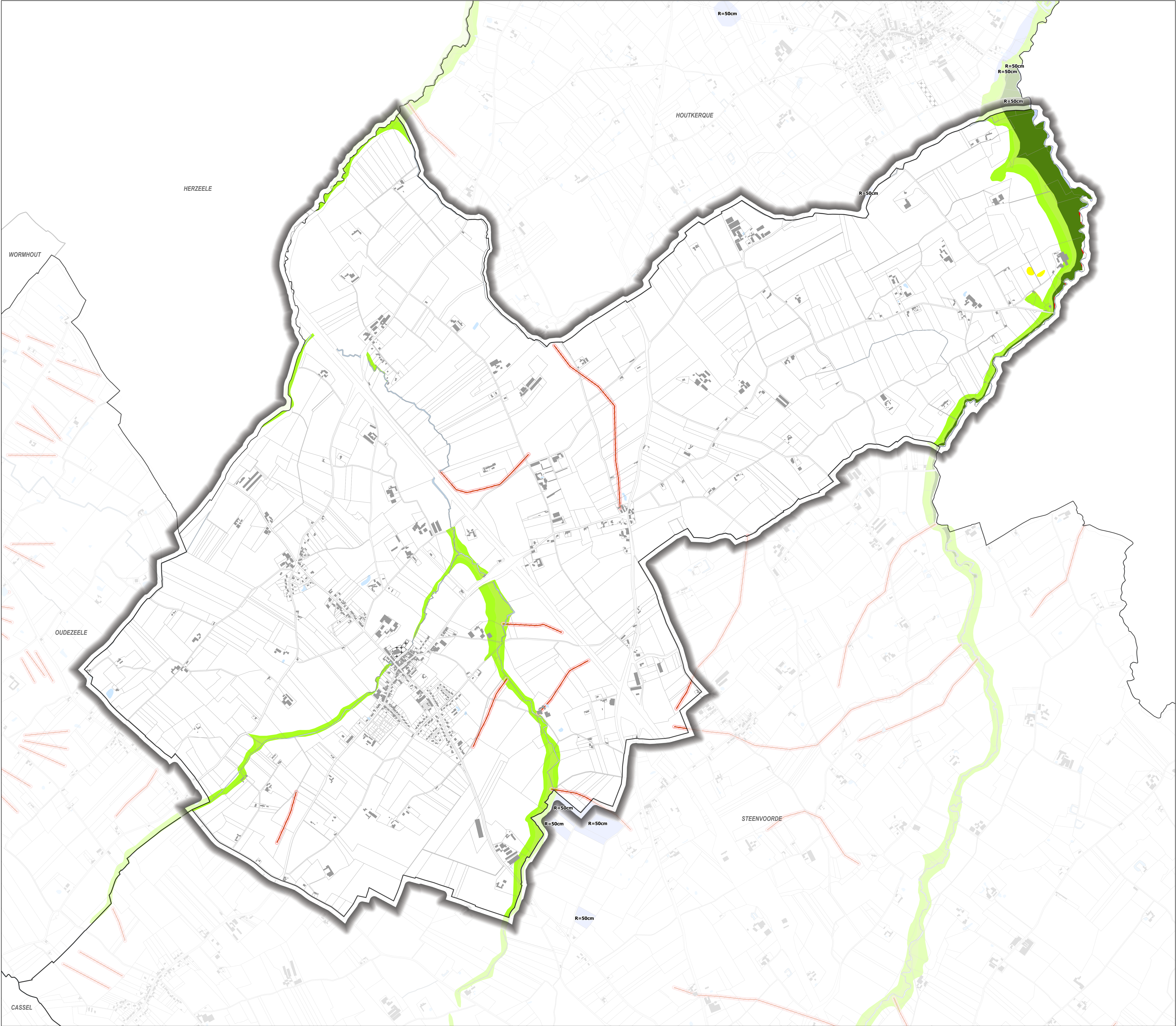


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 8 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : ZERMEZEELE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

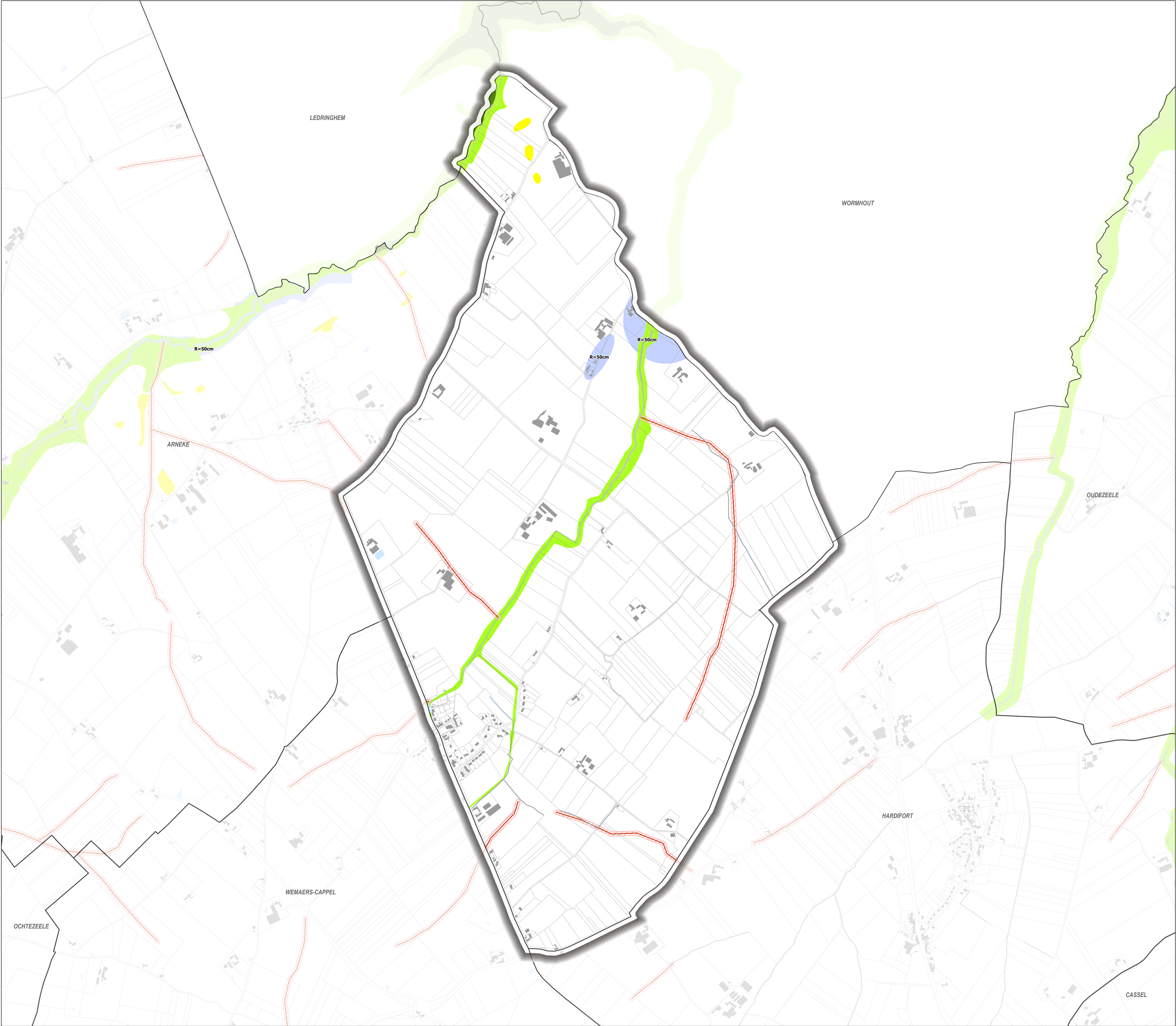


Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème





Données relatives au risque d'inondation

**Zone du PPRI - Vallées de la Lys et de l'Yser - exposé à un :**

- Zonage vert clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage vert foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage bleu clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage bleu foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort

**Zones inondables**

TRI (Territoires à risques importants d'Inondation) de Béthune - Armentières

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

AZI -(Atlas des Zones Inondables)

- Fort
- Moyen
- Faible

**Zones d'Inondation Constatées et réhausse demandée (cm)**

- R=30cm
- R=50cm
- R=70cm
- R=100cm
- R=150cm

Axe de ruissellement

Bande de 10 mètres de part et d'autre des axes de ruissellement

Zone d'expansion des crues

Zone d'expansion des crues en projet

Champs naturels d'expansion de crues

**Informations**

- Limite communale
- Trame bâti
- Limite parcellaire

Département du Nord

Cœur de Flandre agglo

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de : ZUYTPEENE

Planche B : RISQUES

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



Modifiée par l'AGUR



PLANCHE B

Echelle : 1 / 6 000ème

